Quatre-vingt-sixième année. — N° 104. Le Numéro : 15 francs. Jeudi 6 Mai 1954.

# JOURNAL OFFICIEL

## DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE

# LOIS ET DÉCRETS

ARRÊTÉS, CIRCULAIRES, AVIS, COMMUNICATIONS, INFORMATIONS ET ANNONCES


| ABONNEMENTS | LOIS ET DÉCRETS | | | Débats de l'Assemblée nationale | Débats du Conseil de la République | Débats de l'Assemblée de l'Union française | Avis et Rapports du Conseil économique | ÉDITION COMPLÈTE | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Compte Chèque postal : 9063.13, Paris | UN AN | SIX MOIS | TROIS MOIS | UN AN | UN AN | UN AN | UN AN | UN AN | SIX MOIS | TROIS MOIS |
| | FRANCS | FRANCS | FRANCS | FRANCS | FRANCS | FRANCS | FRANCS | FRANCS | FRANCS | FRANCS |
| Métropole et France d'outre-mer . | 3.450 | 1.800 | 950 | 800 | 600 | 400 | 250 | 5.000 | 2.800 | 1.600 |
| Etranger . . . . . | 6.600 | 3.400 | 1.750 | 2.100 | 1.600 | 800 | 450 | 12.500 | 6.550 | 3.500 |

**L'Edition des LOIS ET DÉCRETS** comprend : les textes des lois, décrets, arrêtés, circulaires, avis, communications, informations et les annonces. Les tables mensuelles et annuelles sont délivrées gratuitement aux abonnés d'un an.

**L'Edition des DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE** comprend le compte rendu *in extenso* des séances de l'Assemblée nationale, les questions écrites et les réponses des ministres à ces questions, et la table annuelle.

**L'Edition des DÉBATS DU CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE** comprend le compte rendu *in extenso* des séances du Conseil de la République, les questions écrites et les réponses des ministres à ces questions, et la table annuelle.

**L'Edition des DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE DE L'UNION FRANÇAISE** comprend le compte rendu *in extenso* des séances de l'Assemblée de l'Union française et la table annuelle.

**L'Edition des AVIS ET RAPPORTS DU CONSEIL ÉCONOMIQUE** comprend les avis et rapports du Conseil économique et la table annuelle.

**L'Edition COMPLÈTE** comprend : outre l'Édition des Lois et Décrets et les Éditions des Débats de l'Assemblée nationale, du Conseil de la République et de l'Assemblée de l'Union française, les Avis et Rapports du Conseil économique, les Documents parlementaires et administratifs publiés en annexes. Toutes les Tables mensuelles et annuelles sont délivrées gratuitement aux abonnés d'un an.

PRIÈRE DE JOINDRE LA DERNIÈRE BANDE aux renouvellements et réclamations

DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION
QUAI VOLTAIRE, N° 31, PARIS-7e

POUR LES CHANGEMENTS D'ADRESSE AJOUTER 20 FRANCS


*Vient de paraître :*

### IMPORTATIONS

**Taxe spéciale temporaire de compensation.**
**Libération de certains produits.**

Le décret n° 54-438, l'arrêté et l'avis aux importateurs du 17 avril 1954, ont fait l'objet d'une brochure spéciale **n° 54-52 S**, prix : **15 F.**

Le décret n° 54-454, l'arrêté et l'avis aux importateurs du 24 avril 1953 apportant **compléments et modifications à la brochure n° 54-52 S**, ont fait l'objet d'un fascicule spécial **n° 54-56 S**, prix : **10 F.**

Ces deux brochures sont mises en vente ou expédiées franco par la Direction des Journaux officiels, 31, quai Voltaire, Paris (7e).

(*Règlement par mandat-poste, chèque bancaire ou chèque postal* [*C. C. P. 9063-13 Paris*].)

## SOMMAIRE

### DECRETS, ARRETES ET CIRCULAIRES


**Ministère de la justice.**

*Arrêtés* portant nominations, affectation, acceptation de démissions, conférant l'honorariat et rectificatif :

Administration pénitentiaire (p. 4306).

Education surveillée (p. 4306).

Officiers publics et ministériels (p. 4307).

**Ministère de l'intérieur.**

*Décret* du 4 mai 1954 portant nomination et promotion de sous-préfets (p. 4307).

*Arrêté* portant revision du classement indiciaire de certains emplois communaux et départementaux (rectificatif) (p. 4307).

*Arrêté* portant nomination (administration préfectorale) (p. 4307).

*Modifications* aux circonscriptions territoriales de communes (p. 4307).

**Ministère de la défense nationale et des forces armées.**

*Décret* n° 53-1119 portant règlement d'administration publique fixant les tarifs et règles d'allocation des pensions des marins autochtones et de leurs ayants cause autres que ceux de la Tunisie et du Maroc (rectificatif) (p. 4307).

*Décret* n° 53-1120 portant règlement d'administration publique pour la fixation des mesures destinées à permettre la liquidation, pour les services accomplis antérieurement au 16 avril 1945, des droits à pension des marins français musulmans originaires de l'Algérie et de leurs ayants cause (rectificatif) (p. 4308).

*Décret* n° 53-1121 portant règlement d'administration publique et modifiant le décret du 31 janvier 1929 fixant les taux et règles d'allocation des pensions des marins marocains et tunisiens et de leurs ayants cause (rectificatif) (p. 4308).

*Décret* n° 53-1122 portant règlement d'administration publique fixant les tarifs et règles d'allocation des pensions des marins autochtones de la Tunisie et du Maroc et de leurs ayants cause (rectificatif) (p. 4308).

*Arrêté* portant nomination au cabinet du secrétaire d'Etat aux forces armées (guerre) (p. 4308).

**Ministère des finances et des affaires économiques.**

*Arrêté* autorisant le regroupement des titres des emprunts 4 p. 100 émis par les sociétés algériennes nationalisées d'électricité et de gaz (rectificatif) (p. 4308).

*Arrêté* autorisant le regroupement des titres de l'emprunt 4 p. 100 émis en 1943 par la Société de transport d'énergie de la région Ouest (rectificatif) (p. 4308).

**Ministère de l'éducation nationale.**

*Décret* du 29 avril 1954 portant promotion et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur (p. 4308).

*Arrêtés* portant nomination, affectation et détachements:

Administration centrale (p. 4308).

Architecture (p. 4308).

Enseignement du second degré (p. 4308).

Enseignement du premier degré (p. 4309).

**Ministère des travaux publics, des transports et du tourisme.**

MARINE MARCHANDE

*Décret* du 5 mai 1954 portant nomination des membres du conseil d'administration de la Compagnie générale transatlantique (p. 4309).

*Arrêté* du 29 avril 1954 fixant le taux de la cotisation prévue par l'article 8 de la loi n° 53-1329 du 31 décembre 1953 relative au développement des crédits affectés aux dépenses du ministère des travaux publics, des transports et du tourisme pour l'exercice 1954 (Marine marchande) (p. 4309).

*Arrêté* portant nomination d'un courtier-juré d'assurances maritimes (p. 4309).

**Ministère de l'industrie et du commerce.**

*Décret* du 5 mai 1954 portant nomination d'un membre du conseil d'administration des Charbonnages de France (p. 4310).

*Arrêté* du 30 avril 1954 relatif au contrôle des instruments de mesure dans le département de la Réunion (p. 4310).

*Arrêté* portant titularisation (institut national de la propriété industrielle) (p. 4310).

**Ministère de la France d'outre-mer.**

*Arrêté* du 22 avril 1954 portant réglementation de l'importation des caféiers dans les territoires relevant du ministère de la France d'outre-mer (p. 4310).

*Arrêtés* portant nominations, intégrations et mise en position de mission (géologues et travaux publics) (p. 4310).

*Tour* de service outre-mer des fonctionnaires appartenant aux cadres régis par décret (rectificatif) (p. 4310).

**Ministère de la reconstruction et du logement.**

*Arrêté* portant nomination et titularisation (administration centrale) (p. 4310).

**Ministère des anciens combattants et victimes de la guerre.**

*Arrêtés* portant nominations (administration centrale) (p. 4311).

**Ministère de la santé publique et de la population.**

*Arrêté* modifiant les dispositions d'un précédent arrêté (inspection de la population et de l'entr'aide sociale) (p. 4311).

**INFORMATIONS PARLEMENTAIRES**

**Assemblée nationale.** — Ordre du jour. — Liste des projets, propositions ou rapports mis en distribution. — Démission de membre de commission. — Convocation et annulation de convocation de commissions. — Réunions de commissions (p. 4311).

**Conseil de la République.** — Ordre du jour. — Liste des documents mis en distribution. — Convocations de commission et de sous-commission. — Réunion de commission (p. 4314).

**INFORMATIONS RELATIVES A L'ASSEMBLEE DE L'UNION FRANÇAISE**

Ordre du jour. — Liste des projets, propositions ou rapports mis en distribution. — Réunions de commissions des 4 et 5 mai 1954. — Convocations et annulation de convocation de commissions. — Convocation de bureau (p. 4314).

**AVIS, COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS**

MINISTÈRE DES FINANCES ET DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

*Résultats* du tirage de la dix-septième tranche de la loterie nationale 1954 (p. 4316).

*Avis* aux importateurs d'agrumes de toutes provenances (p. 4316).

*Avis* aux importateurs de produits originaires et en provenance de l'Union économique belgo-luxembourgeoise (p. 4316).

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

*Avis* aux importateurs de produits originaires et en provenance de l'Union économique belgo-luxembourgeoise (p. 4316).

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

*Avis* aux importateurs de produits originaires et en provenance de l'Union économique belgo-luxembourgeoise (p. 4316).

MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DE LA POPULATION

*Avis* de vacance du poste de médecin inspecteur divisionnaire, directeur départemental de la santé de Meurthe-et-Moselle (p. 4316).

*Avis* de vacance d'un poste de chef de bureau à la direction départementale de la santé de la Creuse (p. 4316).

**Bulletin** des recettes de la Société nationale des chemins de fer français (15e semaine de 1954) (p. 4317).

**Annonces** (p. 4318).

# DÉCRETS, ARRÊTÉS ET CIRCULAIRES

## MINISTERE DE LA JUSTICE

### Administration pénitentiaire.

Par arrêté du 29 avril 1954, sont nommés commis (4e classe):

A la maison centrale d'Haguenau: Mlle Wollbrett (Colette), commis auxiliaire à la maison centrale d'Haguenau.

Au centre pénitentiaire de Mauzac : M. Maynadier (Maurice), commis auxiliaire au centre pénitentiaire de Mauzac.

Au sanatorium pénitentiaire de Liancourt : M. Barrier (Marc), commis auxiliaire au sanatorium pénitentiaire de Liancourt.

Au centre pénitentiaire Ney à Toul:

M. Benelli (Aldobrando), commis auxiliaire au centre pénitentiaire Ney à Toul.

M. Poroncini (Bastien), commis auxiliaire au centre pénitentiaire Ney à Toul.

A la maison d'arrêt de la Petite-Roquette: Mlle Santarelli (Joséphine), commis auxiliaire à la maison d'arrêt de la Petite-Roquette.

A la maison centrale de Melun: M. Rossi (Marcel), commis auxiliaire à la maison centrale de Melun.

A la maison centrale de Fontevrault:

M. Godeau (René), commis auxiliaire à la maison centrale de Fontevrault.

M. Groschatau (Jacques), commis auxiliaire à la maison centrale de Fontevrault.

A la maison d'arrêt de la Petite-Roquette : Mlle Marchandier (Huguette), commis auxiliaire à la maison d'arrêt de la Petite-Roquette.

A la maison centrale de Poissy: M. Bernardini (Pascal), commis auxiliaire à la maison centrale de Poissy.

### Education surveillée.

Par arrêté du 26 avril 1954 est affectée en la même qualité, par nécessité de service à l'internat approprié de Spoir, à compter du 21 avril 1954, Mlle Hachler (Yvette), éducatrice adjointe (3e classe), à l'institution publique d'éducation surveillée de Brecourt.

### Officiers publics et ministériels.

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

Arrête:

Art. 1er. — Est acceptée la démission de M. Le Feron de Longcamp (Jean), greffier du tribunal de commerce de Falaise (Calvados).

Art. 2. — Sont nommés:

M. Bidault (Jules-Louis-André), notaire à la résidence de Sancoins, canton de ce nom (Cher), en remplacement de M. Blanchet (Fernand-René-Pierre-François-Marie), démissionnaire.

M. Delair (Hugues-Joseph-Jacques), notaire à la résidence de Brignais, canton de Saint-Genis-Laval (Rhône), en remplacement de Ferrez (Pierre-Clément-Emmanuel), démissionnaire.

M. Jouzel (René-Paul-Augustin-Marie), notaire à la résidence de Nantes (Loire-Inférieure), en remplacement de M. Jouzel (René-Emile-Marie), son père, démissionnaire.

M. Lutrat (Bernard-Eugène-André), notaire à la résidence d'Issoudun, canton de ce nom (Indre), en remplacement de M. Elave (Joseph-Pierre), démissionnaire.

M. Bailly (André-Hubert), avoué près le tribunal de première instance de Besançon (Doubs), en remplacement de M. Burtin (Lucien-Charles), décédé.

M. Bastien (Pierre), greffier en chef du tribunal de première instance de Vendôme (Loir-et-Cher), en remplacement de M. Picard (Marie-Joseph-Paul-Henri-Etienne), démissionnaire.

M. Caron (Raymond-Emile-Gustave), greffier en chef du tribunal de première instance de Vouziers (Ardennes), en remplacement de M. Bastien (Pierre), démissionnaire.

M. Anglade (Daniel-Maurice-Benjamin), greffier de la justice de paix de Revel (Haute-Garonne), en remplacement de M. Reveille (Henri-François), démissionnaire.

M. Barthe (Pierre-Georges), déjà huissier du tribunal de première instance de Belley (Ain), greffier de la justice de paix de Saint-Rambert-en-Bugey (même département), en remplacement de M. Vicot (Marcel-Auguste), dont la démission a été acceptée par arrêté du 6 février 1954.

M. Beauvois (Paul-André-Joseph), déjà huissier du tribunal de première instance de Brignoles et greffier de la justice de paix de Barjols (Var), greffier de la justice de paix de Tavernes (même département), en remplacement de Mme Peisselon (Marie-Jeanne-Denise), épouse Blanc, dont la démission a été acceptée par décret du 25 juillet 1952.

M. Grégoire (Camille-Emilien), déjà huissier du tribunal de première instance de Mirecourt (Vosges), greffier de la justice de paix de Monthureux-sur-Saône (même département), en remplacement de M. Petit (Charles-Léon-Joseph), décédé.

M. Anglade (Daniel-Maurice-Benjamin), huissier du tribunal de première instance de Villefranche-de-Lauragais (Haute-Garonne), en remplacement de M. Reveille (Henri-François), démissionnaire.

M. Michon (Armand-Auguste), déjà greffier de la justice de paix de Mussidan (Dordogne), huissier du tribunal de première instance de Ribérac (même département), en remplacement de M. Allemand (Jean-Hubert), décédé.

M. Sarrieu (Yves-Sylvain-Ernest), huissier du tribunal de première instance de Toulouse (Haute-Garonne), en remplacement de M. Forlin (René-Victor), démissionnaire.

M. Trebouta (Lucien-Jean-François), déjà greffier de la justice de paix de Lanvollon (Côtes-du-Nord), huissier du tribunal de première instance de Saint-Brieuc (même département), en remplacement de M. Solo (Edouard-Yves-Marie-Hubert), démissionnaire.

Art. 3. — L'honorariat est conféré à:

M. Auffret (Joseph-Marie), ancien notaire à la résidence de Langoat (Côtes-du-Nord).

M. Malecot (Maurice-Eugène-Achille), ancien avoué près le tribunal de première instance de Pithiviers (Loiret).

Fait à Paris, le 29 avril 1954.

PAUL RIBEYRE.

Rectificatif au *Journal officiel* du 17 avril 1954: page 3732, 1re colonne, 9e ligne, au lieu de: « M. Perrier (Charles-Etienne) », lire: « M. Ferrier (Charles-Etienne) ».

## MINISTERE DE L'INTERIEUR

### Décret du 4 mai 1954 portant nomination et promotion de sous-préfets.

Par décret en date du 4 mai 1954:

M. Cassan (Jean), secrétaire général de la Corse (1re classe personnelle) est nommé sous-préfet de Millau.

Dans ce poste, M. Cassan bénéficiera de la 1re classe à titre personnel.

M. Cantegrel (Pierre), sous-préfet de Millau (2e classe) est élevé à la 1re classe et nommé secrétaire général de la Corse.

Dans ce poste, M. Cantegrel bénéficiera de la première classe à titre personnel.

### Revision du classement indiciaire de certains emplois communaux et départementaux.

Rectificatif au *Journal officiel* du 28 janvier 1954, page 990, 1re colonne, annexe 2, services administratifs, au lieu de: « Le paragraphe D est remplacé par le paragraphe suivant », lire: « Le paragraphe D, 1°, est modifié comme suit »; ajouter après l'énoncé de l'alinéa 1er: « Le reste sans changement ».

### Administration préfectorale.

Par arrêté du 1er mai 1954, M. de Caumont (Robert), inscrit sur la liste d'aptitude aux fonctions de chef de cabinet de préfet, est nommé chef de cabinet du préfet de la Dordogne, en remplacement de M. Robert (Philippe), en congé de longue durée.

### Modifications aux circonscriptions territoriales de communes.

Par arrêté du préfet du Bas-Rhin en date du 18 février 1954, les circonscriptions territoriales des communes d'Ebersheim, Scherwiller et Sélestat (canton et arrondissement de Sélestat, département du Bas-Rhin), ont été modifiées comme suit:

1° La commune d'Ebersheim cède à la commune de Sélestat les parcelles d'une superficie totale de 82,08 ares cadastrées, section C, nos 973, 1025, 1026, 1083 p, 1084 p, 1085 p, 1105 et 1106; section D, nos 326 et 327.

En échange, la commune de Sélestat cède à la commune d'Ebersheim les parcelles d'une superficie totale de 71,60 ares, figurant au cadastre sous les nos 98, 99, 113 et 114 de la section J, et 288, 299 à 304, 778 à 788, 789 p, 790 à 792 de la section K;

2° La commune de Scherwiller cède à la commune d'Ebersheim les parcelles d'une superficie de 48,31 ares cadastrées section D, nos 1732, 1742 à 1744.

En échange, la commune d'Ebersheim cède à la commune de Scherwiller la parcelle d'une superficie de 5,22 ares, figurant au cadastre sous le no 1185 de la section D.

## MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE ET DES FORCES ARMEES

### Décret no 53-1119 portant règlement d'administration publique fixant les tarifs et règles d'allocation des pensions des marins autochtones et de leurs ayants cause autres que ceux de la Tunisie et du Maroc.

Rectificatif au *Journal officiel* du 18 novembre 1953:

Page 10288, 2e colonne, 1er alinéa, 5e ligne, au lieu de: « Vu l'article 70 du code des pensions civiles et militaires de retraite... par les règlements d'administration publique », lire: « Vu l'article 70 du code des pensions civiles et militaires de retraite... par des règlements d'administration publique »; 2e colonne, article 6, au lieu de: « ... ayant le même temps de services et de campagne », lire: « ... ayant le même temps de services et de campagnes ».

Page 10289, 1re colonne, article 15, au lieu de: « Les dispositions de ce décret cessent d'avoir effet au 1er janvier 1952 », lire: « Les dispositions du présent décret cessent d'avoir effet au 1er janvier 1952 ».

**Décret n° 53-1120 portant règlement d'administration publique pour la fixation des mesures destinées à permettre la liquidation pour les services accomplis antérieurement au 16 avril 1945 des droits à pension des marins français musulmans originaires de l'Algérie et de leurs ayants cause.**

Rectificatif au *Journal officiel* du 18 novembre 1953: page 10289, 2e colonne, article 1er, au lieu de « ... en application des dispositions du décret du 20 septembre 1951... », lire: « ... en application des dispositions du décret du 20 novembre 1951... ».

**Décret n° 53-1121 portant règlement d'administration publique et modifiant le décret du 31 janvier 1929 fixant les taux et règles d'allocation des pensions des marins marocains et tunisiens et de leurs ayants cause.**

Rectificatif au *Journal officiel* du 18 novembre 1953, page 10290. 1re colonne, supprimer le 6e alinéa: « Vu le décret du 31 janvier 1929 fixant les taux et règles .. »; dans le tableau, 1re ligne, 6e colonne, au lieu de: « 7.477 F », lire: « 7.447 F ».

**Décret n° 53-1122 portant règlement d'administration publique fixant les tarifs et règles d'allocation des pensions des marins autochtones de la Tunisie et du Maroc et de leurs ayants cause.**

Rectificatif au *Journal officiel* du 18 novembre 1953: page 10291, 2e colonne, article 11, au lieu de: « Les dispositions de ce décret cessent d'avoir effet au 1er janvier 1952 », lire: « Les dispositions du présent décret cessent d'avoir effet au 1er janvier 1952 ».

### Cabinet du secrétaire d'Etat aux forces armées (guerre).

Le secrétaire d'Etat aux forces armées (guerre),

Vu le décret n° 48-1233 du 28 juillet 1948, modifié par le décret n° 51-1030 du 21 août 1951, portant règlement d'administration publique en ce qui concerne les cabinets ministériels;

Vu les décrets des 28 juin et 2 juillet 1953 portant nomination des membres du Gouvernement;

Vu l'arrêté du 2 juillet 1953 portant nomination des membres du cabinet du secrétaire d'Etat aux forces armées (guerre),

Arrête:

Art. 1er. — M. Jean Bozzi, sous-préfet de 1re classe, est nommé chef du cabinet du secrétaire d'Etat aux forces armées (guerre) en remplacement de M. Henri-Francis Mazoyer, appelé à d'autres fonctions.

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française et prendra effet à compter de ce jour.

Fait à Paris, le 1er mai 1954.

PIERRE DE CHEVIGNÉ

## MINISTERE DES FINANCES ET DES AFFAIRES ECONOMIQUES

### Regroupement des titres des emprunts 4 p. 100 émis par les sociétés algériennes nationalisées d'électricité et de gaz.

Rectificatif au *Journal officiel* du 2 mai 1954: page 4188, 2e colonne, article 2, paragraphe 2, au lieu de: « Caisse nationale de l'emprunt de l'énergie 4 p. 100 1954 (fusion E. G. A.)... », lire: « Caisse nationale de l'énergie 4 p. 100 1954 (fusion E. G. A.)... ».

### Regroupement des titres de l'emprunt 4 p. 100 émis en 1943 par la Société de transport d'énergie de la région Ouest.

Rectificatif au *Journal officiel* du 2 mai 1954: page 4189, 2e colonne, dans les visas, au lieu de: « Vu le décret du 30 novembre 1930, modifié et complété par le décret du 7 juillet 1951,... », lire: « Vu le décret du 30 novembre 1950, modifié et complété par le décret du 7 juillet 1951,... ».

## MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

### Décret du 29 avril 1954 portant promotion et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Par décret en date du 29 avril 1954, pris sur le rapport du président du conseil des ministres et du ministre de l'éducation nationale, vu la déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur en date du 13 avril 1954, portant que les promotion et nominations du présent décret sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, sont promu ou nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur:

*Au grade d'officier.*

M. Juilhard (Jules-Joseph-Marie-Alphonse), doyen de la faculté libre de droit de Clermont-Ferrand. Chevalier du 12 janvier 1935.

*Au grade de chevalier.*

MM.

Ackermann (Albert-Georges), professeur à l'école de plein exercice de médecine et de pharmacie de Clermont-Ferrand; 25 ans de services civils et militaires.

Lavarenne (Maurice-Charles), professeur à la faculté des lettres de Clermont-Ferrand; 42 ans de services civils.

Rambaud (René-Eugène-Benjamin), professeur à la faculté des sciences et directeur de l'institut de chimie de la faculté des sciences de Clermont-Ferrand; 24 ans de services civils.

### Administration centrale.

Par arrêté du 3 mai 1954, sont nommés secrétaires d'administration (rédacteurs) stagiaires au ministère de l'éducation nationale:

(*A compter du 1er mars 1954.*)

Mlles Bellanger (Jeannine).
Arlaud (Denise).
M. Cobbi (Claude).
Mme Cailliot (Marie-Simone).
M. Combe (Roger).

(*A compter du 1er avril 1954.*)

Mlle Bosquillon de Frescheville (Jeanne).

### Architecture.

Par arrêté du 6 avril 1954, M. Clavier, vérificateur des bâtiments civils et des palais nationaux, affecté à la 9e agence, est chargé de la vérification des travaux de construction de l'école nationale commerciale, boulevard Bessières, à Paris.

### Enseignement du second degré.

Par arrêté du 3 mai 1954, M. Gabai (Elie), professeur certifié d'allemand, est placé rétroactivement en position de détachement auprès du secrétaire d'Etat à la guerre pour une période d'un an, à compter du 1er octobre 1951, en vue d'exercer des fonctions d'enseignement à l'école militaire préparatoire des Andelys.

Par arrêté du 3 mai 1954, M. Bernard (Philippe), professeur certifié d'histoire et géographie, est placé en position de détachement auprès du secrétaire d'Etat à la guerre pour une période de cinq ans, à compter du 1er octobre 1951, en vue d'exercer des fonctions de professeur à l'école militaire préparatoire de Billom.

Par arrêté du 3 mai 1954, M. Belaval (Yvon), professeur agrégé de philosophie, est maintenu en position de détachement auprès du directeur du centre national de la recherche scientifique pour une période d'un an, à compter du 1er octobre 1953, en vue d'exercer des fonctions de chercheur.

Par arrêté du 3 mai 1954, M. Arambourou (Robert), professeur licencié d'histoire, est maintenu en position de détachement auprès du directeur du centre national de la recherche scientifique pour une période d'un an, à compter du 1er octobre 1953, en vue d'exercer des fonctions de chercheur.

Par arrêté du 3 mai 1954, M. Baehrel (René), professeur certifié d'histoire, est maintenu en position de détachement auprès du directeur du centre national de la recherche scientifique pour une période d'un an, à compter du 1er octobre 1953, en vue d'exercer des fonctions de chercheur.

Par arrêté du 3 mai 1954, M. Bresson (Francis), professeur agrégé de philosophie, est maintenu en position de détachement auprès du directeur du centre national de la recherche scientifique pour une période d'un an, à compter du 1er octobre 1953, en vue d'exercer des fonctions de chercheur.

Par arrêté du 3 mai 1954, M. Nataf (André), professeur agrégé de mathématiques, est maintenu en position de détachement auprès du directeur du centre national de la recherche scientifique pour une période d'un an, à compter du 1er octobre 1952, en vue d'exercer des fonctions de chercheur.

Par arrêté du 5 mai 1954, Mlle Terral (Ginette), professeur licencié de philosophie, est maintenu en position de détachement auprès du directeur du centre national de la recherche scientifique pour deux périodes d'un an, à compter du 1er octobre 1952 et du 1er octobre 1953, en vue d'effectuer des travaux de recherches à ce centre.

Par arrêté du 5 mai 1954, M. Bourilly (Jean), professeur agrégé d'anglais, est maintenu en position de détachement auprès du directeur du centre national de la recherche scientifique pour une période d'un an, à compter du 1er octobre 1953, en vue d'exercer des fonctions de chercheur.

Par arrêté du 5 mai 1954, M. Bloch (Gérard), professeur agrégé de mathématiques, est maintenu en position de détachement auprès du directeur du centre national de la recherche scientifique pour une période d'un an, à compter du 1er octobre 1953, en vue d'exercer des fonctions de chercheur.

Par arrêté du 5 mai 1954, M. Bory (Charles), professeur agrégé de physique, est maintenu en position de détachement auprès du directeur du centre national de la recherche scientifique pour une période d'un an, à compter du 1er octobre 1953, en vue d'exercer des fonctions de chercheur.

Par arrêté du 5 mai 1954, Mlle Sicard (Jeanne), professeur agrégé des lettres, est maintenue en position de détachement auprès du président du conseil pour une période de cinq ans, à compter du 1er octobre 1953, en vue d'exercer des fonctions de chargée de mission auprès du commissariat général au plan de modernisation et d'équipement.

**Enseignement du premier degré.**

Par arrêté du 5 mai 1954, Mme Valles, née Peramy, institutrice de 1re classe du département de l'Isère, est mise du 1er octobre 1952 au 31 décembre 1952 à la disposition du préfet de l'Isère pour exercer ses fonctions de rédactrice technique au secrétariat d'orientation professionnelle de l'académie de Grenoble.

Par arrêté du 5 mai 1954, M. Lustig (Aloyse), instituteur de 4e classe du département de la Moselle, est mis pour une durée de trois ans, à compter du 1er janvier 1953, à la disposition du commissaire de la République, directeur de l'école nationale d'administration, en qualité d'élève à l'école.

## MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS, DES TRANSPORTS ET DU TOURISME

### MARINE MARCHANDE

**Décret du 5 mai 1954 portant nomination des membres du conseil d'administration de la Compagnie générale transatlantique.**

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre des travaux publics, des transports et du tourisme, et du secrétaire d'Etat à la marine marchande,

Vu la loi n° 48-340 du 28 février 1948 portant organisation de la marine marchande, et notamment son article 20;

Vu le décret du 24 avril 1948 portant nomination des membres du conseil d'administration de la Compagnie générale transatlantique;

Vu les décrets du 5 septembre 1949 du 13 janvier 1950 et du 28 mars 1951 portant désignation d'un membre du conseil d'administration de la Compagnie générale transatlantique.

Décrète:

Art 1er. — A compter du 24 avril 1954 sont nommés membres du conseil d'administration de la Compagnie générale transatlantique:

1° *En qualité de représentants des administrations publiques.*

Au titre du ministère des finances et des affaires économiques.

M. Robert Blot, inspecteur des finances, directeur général adjoint des impôts.

Au titre du ministère des travaux publics, des transports et du tourisme.

M. Eugène Naud, inspecteur général des ponts et chaussées.

M. Fernand Ricaume, sous-directeur à l'administration centrale de la marine marchande.

2° *En raison de leur compétence en matière économique, financière ou maritime.*

M. Max Hymans, président de la Compagnie Air France.

M. Hervé de Penfentenyo de Kerveregnen, vice-amiral (C. R.).

M. Jean Stephan, administrateur général de 1re classe de l'inscription maritime (C. R.).

3° *En qualité de représentants du personnel.*

Au titre du personnel navigant.

M. Yves Boju, commandant à la Compagnie générale transatlantique.

M. Georges Tardy, intendant à la Compagnie générale transatlantique.

Au titre du personnel sédentaire.

M. Louis Rochet, chef du bureau à la Compagnie générale transatlantique à Marseille.

Art. 2. — Les administrateurs à désigner sur la proposition des actionnaires autres que l'Etat seront nommés ultérieurement, après la réunion de l'Assemblée générale de la compagnie.

Art. 3. — Les décret des 24 avril 1948, 5 septembre 1949, 13 janvier 1950 et 28 mars 1951 visés ci-dessus sont abrogés.

Art. 4. — Le ministre des travaux publics, des transports et du tourisme et le secrétaire d'Etat à la marine marchande sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 5 mai 1954.

JOSEPH LANIEL.

Par le président du conseil des ministres:

*Le ministre des travaux publics, des transports et du tourisme,*

JACQUES CHASTELLAIN.

*Le secrétaire d'Etat à la marine marchande,*

JULES RAMADIER.

**Taux de la cotisation prévue par l'article 8 de la loi n° 53-1329 du 31 décembre 1953, relative au développement des crédits affectés aux dépenses du ministère des travaux publics, des transports et du tourisme pour l'exercice 1954 (Marine marchande).**

Le secrétaire d'Etat au budget et le secrétaire d'Etat à la marine marchande,

Vu la loi du 24 mai 1951 relative à la construction navale;

Vu l'article 8 de la loi n° 53-1329 du 31 décembre 1953 relative au développement des crédits affectés aux dépenses du ministère des travaux publics, des transports et du tourisme pour l'exercice 1954 (Marine marchande),

Arrêtent:

Art. 1er. — Le taux de la cotisation instituée par l'article 8 de la loi n° 53-1329 du 31 décembre 1953 et due par les bénéficiaires de la loi du 24 mai 1951 relative à la construction navale, est fixé pour l'année 1954 à zéro soixante-quinze pour mille des allocations versées.

Art. 2. — Le directeur du budget au secrétariat d'Etat au budget, le directeur des affaires économiques et du matériel naval et le directeur de l'administration générale et des gens de mer au secrétariat d'Etat à la marine marchande sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 29 avril 1954.

*Le secrétaire d'Etat à la marine marchande,*

JULES RAMADIER.

*Le secrétaire d'Etat au budget,*

HENRI ULVER.

**Nomination d'un courtier-juré d'assurances maritimes.**

Par arrêté du secrétaire d'Etat à la marine marchande du 29 avril 1954, M. Bidault (Jean-Pierre-Fernand-Ariel) a été nommé courtier-juré d'assurances maritimes à Rouen, en remplacement de M. Coppinger (Etienne-Augustin-Jean-Gabriel-Marie-François), démissionnaire.

## MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

### Décret du 5 mai 1954 portant nomination d'un membre du conseil d'administration des Charbonnages de France.

Par décret en date du 5 mai 1954, est nommé membre du conseil d'administration des Charbonnages de France en raison de sa compétence en matière industrielle et financière: M. Boissard (Henri).

### Contrôle des instruments de mesure dans le département de la Réunion.

Le ministre de l'industrie et du commerce et le ministre de l'agriculture,

Vu le décret n° 52-1282 du 1er décembre 1952 portant règlement d'administration publique relatif au contrôle des instruments de mesure dans les départements d'outre-mer;

Vu le décret n° 53-97 du 10 février 1953 rendant applicable dans les départements d'outre-mer la réglementation de diverses catégories d'instruments de mesure;

Vu l'arrêté du 3 avril 1953 rendant applicable dans les départements d'outre-mer l'arrêté du 30 octobre 1935 relatif au contrôle des instruments de mesure;

Vu l'article 11 de la loi n° 53-1319 du 31 décembre 1953 relatif aux taxes et redevances pour contrôle des instruments de mesure,

Arrêtent:

Art. 1er. — La vérification primitive, la vérification périodique et la surveillance des instruments de mesure seront assurées, dans le département de la Réunion, par un fonctionnaire du service de la répression des fraudes, en même temps que ses attributions normales et dans les conditions fixées par les lois et règlements généraux relatifs au contrôle des instruments de mesure.

Art. 2. — L'inspecteur général, chef du service de la répression des fraudes, et l'inspecteur général, chef du service des instruments de mesure, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 30 avril 1954

*Le ministre de l'industrie et du commerce,*
Pour le ministre et par délégation:
*Le directeur du cabinet,*
AMBROISE ROUX.

*Le ministre de l'agriculture,*
Pour le ministre et par délégation:
*Le directeur du cabinet,*
RAYMOND BRACONNIER.

### Institut national de la propriété industrielle.

Par arrêté du 13 avril 1954, M. Andreys (Jean), agent comptable de l'Institut national de la propriété industrielle, est titularisé dans ce grade à compter du 1er janvier 1954.

## MINISTERE DE LA RECONSTRUCTION ET DU LOGEMENT

### Administration centrale.

Par arrêté du ministre de la reconstruction et du logement, en date du 4 mai 1954, Mme Haegelin (Elyse), vérificateur comptable temporaire à l'administration centrale du ministère de la reconstruction et du logement, est nommé à l'emploi de vérificateur des corps de personnels administratifs titulaires de l'administration centrale du ministère de la reconstruction et du logement et titularisée dans le grade correspondant, à compter du 1er janvier 1952.

## MINISTERE DE LA FRANCE D'OUTRE-MER

### Réglementation de l'importation des caféiers dans les territoires relevant du ministère de la France d'outre-mer.

Par arrêté en date du 22 avril 1954, le premier alinéa de l'article 6 de l'arrêté du 3 février 1953, réglementant l'importation des caféiers dans les territoires relevant du ministère de la France d'outre-mer, est modifié comme suit:

« Les dispositions du présent arrêté sont applicables aux territoires relevant du ministère de la France d'outre-mer suivants, déclarés indemnes de l'*Hemileia vastatrix:* Afrique occidentale française, à l'exclusion du Dahomey, de la Côte d'Ivoire, Etablissements français de l'Océanie, Tahiti, Mooréa, Huahiné, Taha et Bora-Bora. »

### Géologues.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer, en date du 28 avril 1954, M. Collignon (Maurice), géologue paléontologiste contractuel, a été placé dans la position de mission à Madagascar pour une période maximum de six mois à compter de la date de son arrivée à Tananarive.

### Travaux publics.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer, en date du 28 avril 1954, M. Humbert (Claude), diplômé ingénieur de l'école spéciale des travaux publics de Paris (école supérieure des travaux publics), a été nommé ingénieur adjoint de 3e classe stagiaire des travaux publics de la France d'outre-mer dans les conditions prévues à l'article 16-B du décret du 15 juillet 1944 complété par le décret n° 49-725 du 30 mai 1949.

La présente nomination prendra effet à compter de la veille de l'embarquement de l'intéressé pour son territoire d'affectation.

M. Humbert (Claude), bénéficiaire de l'allocation spéciale, est tenu, conformément à l'engagement qu'il a souscrit, de servir dans le cadre général des travaux publics de la France d'outre-mer pendant huit années consécutives.

Dans le cas où M. Humbert ne respecterait pas cet engagement, il lui serait fait application des dispositions de l'article 4 du décret du 16 octobre 1948.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer, en date du 28 avril 1954, M. Beaudoin (Jean), adjoint technique (2e échelon) des ponts et chaussées, placé, à compter du 16 avril 1954, dans la position de service détaché auprès du ministère de la France d'outre-mer, a été classé, pour compter de la même date, dans le cadre général des travaux publics de la France d'outre-mer au grade d'adjoint technique de 3e classe avec une ancienneté civile conservée de 2 ans 9 mois et 15 jours.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 28 avril 1954, ont été inscrits au tableau de classement des candidats reçus au concours professionnel pour l'accession au grade d'adjoint technique des travaux publics de la France d'outre-mer:

MM. Teysseire (Roger), surveillant contractuel des travaux publics de l'Afrique occidentale française.
Dieng (Moustapha), dessinateur principal du cadre commun supérieur de l'Afrique occidentale française.

Les intéressés ont été nommés au grade d'adjoint technique de 4e classe des travaux publics de la France d'outre-mer pour compter du 7 avril 1954, tant du point de vue de la solde que de l'ancienneté.

Les rappels pour services militaires suivants sont été attribués:

A M. Teysseire: 1 an 3 mois 17 jours.
A M. Dieng: 3 ans 4 mois 27 jours.

M. Dieng est promu automatiquement à la 3e classe du grade d'adjoint technique, pour compter du 7 avril 1954, en conservant 1 an 4 mois 27 jours de rappel pour services militaires.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 28 avril 1954, M. Giroud (Georges), adjoint technique (4e échelon) des ponts et chaussées, placé, à compter du 16 avril 1954, dans la position de service détaché auprès du ministère de la France d'outre-mer, a été placé, pour compter de la même date, dans le cadre général des travaux publics de la France d'outre-mer, au grade d'adjoint technique de 1re classe avec une ancienneté civile conservée de 6 mois 15 jours.

### Tour de service outre-mer des fonctionnaires appartenant aux cadres régis par décret.

Rectificatif au tour de service du 1er mai 1954 (*Journal officiel* du 2 mai 1954, p. 4193):

**Travaux publics, mines, techniques industrielles.**

*Groupe des ingénieurs adjoints de 3e et 4e classe et des adjoints techniques.*

Au lieu de:

Pour servir en Afrique équatoriale française.

« MM. Bilaudeau (André), Gaillet (René) »,

Lire:

Pour servir en Afrique occidentale française.

« MM. Bilaudeau (André), Gaillet (René) ».

## MINISTERE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE LA GUERRE

**Administration centrale.**

Par arrêtés du 31 mars 1954, les agents désignés ci-dessous sont nommés employés de bureau stagiaires à l'administration centrale:

Mme Veau (Danièle), Mlles Fortier (Colette), Louis (Monique), Andreutti (Nelly).

## MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE ET DE LA POPULATION

**Inspection de la population et de l'entr'aide sociale.**

Par arrêté en date du 8 mars 1954 modifiant l'arrêté du 11 janvier 1954, la date d'effet de la nomination de M. Lionet (René), en qualité d'inspecteur stagiaire de la population et de l'entr'aide sociale, est fixée au 15 décembre 1953.

# INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

## ASSEMBLEE NATIONALE

ANNÉE 1954

**Ordre du jour du jeudi 6 mai 1954.**

**A quinze heures.** — SÉANCE PUBLIQUE

**1.** — Vote sur la question de confiance posée pour le renvoi à une date qui sera ultérieurement fixée de la discussion des interpellations.

1° De M. de Chambrun, sur le point de savoir si le Gouvernement a toujours pour objectif, comme il s'y était engagé devant le Parlement français, la solution négociée de la guerre d'Indochine et s'il est prêt à confirmer ses déclarations à ce sujet afin que la France ne risque pas d'être placée, sans consultation du Parlement français, devant le fait accompli d'une extension et d'une internationalisation de la guerre d'Indochine, alors que l'opinion publique française aspire au contraire à une paix honorable en Indochine sauvegardant les intérêts légitimes du peuple français et du peuple vietnamien;

2° De M. Charles Lussy, sur la situation militaire en Indochine;

3° De M. Giovoni, sur la détermination du Gouvernement, comme l'a récemment affirmé le président du conseil, de rechercher une solution négociée pour mettre fin au conflit d'Indochine, de se refuser aux tentatives qui sont actuellement faites pour étendre et généraliser le conflit;

4° De M. André Denis, sur la nature de l'aide sollicitée des U. S. A. et les instructions données au ministre qui s'est cru autorisé à susciter de M. Dulles un véritable chantage à l'internationalisation de la guerre d'Indochine; sur les instructions données au cours de la conférence de Genève en vue de sauvegarder l'unité du Viet-Nam par le rejet de toute solution dite du partage pur et simple, solution qui ne rétablirait qu'une indépendance théorique et une paix précaire; sur la possibilité d'un accord entre délégués vietnamiens de toutes tendances et délégués français présents à Genève, qui puisse assurer l'unité et l'indépendance, sous condition d'élections générales libres et de neutralité prolongée de tout le territoire indochinois sous garantie des puissances asiatiques neutres;

5° De M. Vallon, sur la politique poursuivie par le Gouvernement en Indochine;

6° De M. Casanova sur la politique de guerre du Gouvernement en Indochine, contraire aux intérêts français et dangereuse pour la paix mondiale;

7° De M. Bardoux sur les raisons pour lesquelles le Gouvernement français, au moment où vont s'engager les négociations entre belligérants, sur la paix en Indochine, n'a pas, conformément aux précédents et au droit, subordonné ces négociations à la cessation immédiate des hostilités et à des pourparlers d'armistice;

8° De M. Laforest: 1. sur les conditions dans lesquelles ont été décidées et engagées les opérations qui ont conduit aux tragiques combats de Dien-Bien-Phu et réclamant des décisions urgentes qui s'imposent afin d'assurer le salut de nos héroïques combattants et des plus glorieuses unités de l'armée de l'Union française; 2. sur les enseignements que les responsables de la politique extérieure entendent tirer de l'évolution de la situation politique et militaire en Indochine;

9° De M. Duveau sur l'attitude du Gouvernement à l'égard de l'ex-empereur Bao-Dai dont le bon ou le mauvais vouloir à l'égard de la France semble devoir conditionner désormais la politique de l'Union française dans le Sud-Est asiatique;

10° De M. Daladier sur la politique que le Gouvernement poursuit en Indochine;

11° De M. Lussy sur les aspects militaire et diplomatique de la situation en Indochine, ainsi que sur le caractère des directives données au ministre des affaires étrangères à Genève, en ce qui concerne le problème sud-asiatique et l'organisation du cessez-le-feu en Indochine.

**2.** — Discussion de la proposition de résolution (n° 7145) de MM. Juglas, Koenig et Daniel Mayer tendant à la création, en vertu de l'article 11 (alinéa 4) du règlement, d'une commission de coordination pour l'examen des problèmes intéressant les affaires d'Indochine. (N°s 7885-8371. — M. Minjoz, rapporteur.)

**3.** — Discussion: I. du projet de loi (n° 2119) modifiant le décret organique du 2 février 1852 sur les élections; II. des propositions de loi: 1° de M. Yves Péron et plusieurs de ses collègues tendant à l'abrogation de certaines dispositions de l'ordonnance n° 45-1810 du 14 août 1945 modifiant le décret organique du 2 février 1852 relatif à l'élection des députés au corps législatif et à l'amnistie de certaines condamnations; 2° de M. André Marty et plusieurs de ses collègues tendant à supprimer certaines mesures de radiations des listes électorales édictées par l'ordonnance n° 45-1810 du 14 août 1945 aggravant le décret organique du 2 février 1852 de Louis-Napoléon Bonaparte. (N°s 365-3570. — M. Minjoz, rapporteur.)

**4.** — Discussion de la proposition de loi (n° 6128) de M. Tourné et plusieurs de ses collègues tendant à accorder à tous les énucléés de guerre un supplément d'invalidité de 10 p. 100 pour défiguration. (N° 7157. — M. Tourné, rapporteur.)

**5.** — Discussion de la proposition de loi (n° 920) de M. Triboulet et plusieurs de ses collègues tendant à indemniser les commerçants, industriels ou artisans de la perte de leur droit au bail des immeubles ou locaux dans lesquels ils exploitaient leur fonds, lorsque ces immeubles ou locaux ont été détruits par suite de faits de guerre. (N°s 2365-4583-4969-5893-6468. — M. Halbout, rapporteur.)

**6.** — Suite de la discussion: 1° du projet de loi (n° 3262) tendant à la réorganisation des services des œuvres en faveur des étudiants; 2° de la proposition de loi de M. Cayol et plusieurs de ses collègues tendant à créer un comité national d'action universitaire et sociale. (N°s 1923-6077-7098. — M. Viatte, rapporteur.)

**7.** — Discussion de la proposition de loi (n° 3072) de M. Bèche et plusieurs de ses collègues tendant à assurer le fonctionnement de la caisse nationale des lettres. (N° 6163. — M. Deixonne, rapporteur.)

**Liste des projets, propositions ou rapports mis en distribution le jeudi 6 mai 1954.**

N° 8173. — Proposition de loi de M. Duveau relative aux limites d'âge des fonctionnaires civils et magistrats révoqués ou démissionnaires (1940-1944) (renvoyée à la commission de l'intérieur).

N° 8269. — Rapport de M. Provo, au nom de la commission de l'intérieur, sur la proposition de loi portant titularisation des infirmières diplômées d'Etat appartenant aux administrations centrales de l'Etat, aux services extérieurs qui en dépendent ou aux établissements publics de l'Etat.

N° 8271. — Rapport de M. Provo, au nom de la commission de l'intérieur, sur la proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à accorder la parité de traitements entre les gradés et gardiens de la police d'Etat et les gradés et gardiens de la police municipale de Paris.

N° 8280. — Rapport de M. Guiguen, au nom de la commission des boissons, sur la proposition de loi tendant à compléter l'article 10 du décret du 30 septembre 1953 en vue d'améliorer la production des pommes à cidre.

N° 8281. — Rapport de M. Lucien Deboudt, au nom de la commission de la défense nationale, sur le projet de loi relatif aux droits et aux obligations des officiers de l'armée active en non-activité par suppression d'emploi ou licenciement de corps.

N° 8363. — Projet de loi tendant à modifier l'article 43 de la loi du 21 avril 1810 sur les mines, minières et carrières (renvoyé à la commission de la production industrielle).

N° 8364. — Projet de loi relatif à l'accession au statut civil de droit commun des administrés français des territoires sous tutelle du Cameroun et du Togo (renvoyé à la commission des territoires d'outre-mer).

N° 8365. — Projet de loi relatif à l'accession de certains citoyens français de statut civil particulier au statut civil de droit commun (renvoyé à la commission des territoires d'outre-mer).

N° 8366. — Proposition de loi de M. Jean-Paul David tendant à améliorer le régime des retraites des personnels des collectivités locales (renvoyée à la commission de l'intérieur).

N° 8367. — Projet de loi tendant à la ratification du décret du 16 avril 1954 portant suspension provisoire du droit de douane d'exportation applicable aux ferrailles (renvoyé à la commission des affaires économiques).

N° 8368. — Projet de loi relatif à la procédure de codification des textes législatifs concernant l'enseignement technique (renvoyé à la commission de l'éducation nationale).

N° 8369. — Proposition de loi de M. Defferre relative aux conditions d'augmentation de la contribution des collectivités locales à la caisse nationale des retraites des agents des collectivités locales (renvoyée à la commission de l'intérieur).

N° 8370. — Proposition de loi de M. Rabier tendant à l'abrogation du décret du 30 septembre 1953 suspendant les effets de la loi du 24 mai 1951 et remettant en vigueur le décret de fusion des gendarmeries (renvoyée à la commission de la défense nationale).

N° 8371 (1). — Avis de M. Pineau, au nom de la commission des finances, sur la proposition de résolution tendant à la création, en vertu de l'article 11, alinéa 4, du règlement, d'une commission de coordination pour l'examen des problèmes intéressant les affaires d'Indochine.

N° 8373. — Projet de loi portant réforme pour l'Algérie du régime des tutelles et de l'absence en droit musulman (renvoyé à la commission de l'intérieur).

N° 8374 (1). — Demande en autorisation de poursuites contre un membre de l'Assemblée (renvoyée à la commission des immunités parlementaires).

N° 8378. — Proposition de résolution de M. Sibué tendant à inviter le Gouvernement à augmenter la validité des billets à tarif réduit de 20 p. 100 sur les chemins de fer (renvoyée à la commission des moyens de communication).

N° 8379. — Projet de loi portant ratification du décret du 24 avril 1954 qui porte modification du tarif des douanes d'importation, ainsi que réduction ou rétablissement des droits de douane d'importation applicables à certains produits (renvoyé à la commission des affaires économiques).

N° 8387. — Proposition de loi de M. Waldeck Rochet tendant à ce que les droits à plantation de betteraves industrielles soient exclusivement attachés à l'exploitation agricole et non aux usines utilisatrices (renvoyée à la commission de l'agriculture).

N° 8388. — Proposition de résolution de M. Bégouin tendant à inviter le Gouvernement à sauvegarder les intérêts légitimes du personnel et des planteurs de betteraves frappés par la fermeture de sucreries ou de distilleries-sucreries (renvoyée à la commission de l'agriculture).

(1) Tirage restreint.

### Démission de membre de commission.

M. Bechir Sow, démissionnaire du groupe d'union républicaine et d'action sociale, cesse, en application de l'article 16, alinéa 13 du règlement, d'appartenir à la commission des pensions et à la commission des territoires d'outre-mer.

### Commission des affaires économiques.

*Séance du mercredi 5 mai 1954.*

*Présents.* — MM. Blachette, Castera, Catrice, Chatenay, Coirre, Gazier, Klock, Noël (Marcel) (Aube), Penoy, Quénard, Ramonet, Sauer, Vals (Francis).

*Excusés.* — MM. Babet, Catoire, Catroux, Charret, Godin, Mme Poinso-Chapuis.

*Suppléants.* — M. Guitton (de M. Levacher), M. Joubert (de M. Jarrosson).

### Commission des affaires étrangères.

*Séance du mercredi 5 mai 1954.*

*Présents.* — MM. Aumeran, Bardoux (Jacques), Barrès, Beaumont (de), Biloite, Billoux, Cachin (Marcel), Chambrun (de), Coste-Floret (Alfred) (Haute-Garonne), Delbos (Yvon), Faure (Maurice) (Lot), Gaborit, Genton, Giovoni, Gouin (Félix), Isorni, Jaquet (Gérard) (Seine), Kriegel-Valrimont, Lacoste, Le Bail, Lecanuet, Mayer (Daniel) (Seine), Mayer (René) (Constantine), Moch (Jules), Mondon, Moustier (de), Noël (Léon) (Yonne), Palewski (Gaston) (Seine), Paternot, Petit (Eugène-Claudius), Rosenblatt, Schuman (Robert) (Moselle), Vendroux.

*Excusés.* — MM. de Menthon, Naegelen.

*Suppléants.* — MM. Lebon (de M. Frugier), Raymond-Laurent (de M. Schneiter), Sibué (de M. Verdier).

### Commission de l'agriculture.

*Séance du mercredi 5 mai 1954.*

*Présents.* — MM. Baudry d'Asson (de), Baurens, Billat, Bricout, Cavelier, Deliaune, Detœuf, Florand, Fourvel, Golvan, Guitton (Antoine) (Vendée), Ihuel, Laborbe, Mme Laissac, MM. Lalle, Lambert (Lucien), Laurens (Robert) (Aveyron), Loustau, Lucas, Pelleray, Prigent (Tanguy, Rincent, Rochet (Waldeck), Rousselot, Saint-Cyr, Sesmaisons (de), Thomas (Alexandre) (Côtes-du-Nord), Tourtaud, Tremouilhe, Vassor, Verneuil.

*Excusés.* — MM. Boscary-Monsservin, Charpentier.

*Suppléant.* — M. Dorey (de M. Bapst).

### Commission des boissons.

*Séance du mercredi 5 mai 1954.*

*Présents.* — MM. Baurens, Castera, Delbez, Delcos, Deliaune, Gau, Gourdon, Guiguen, Laborbe, Mme Laissac, MM. Lalle, Liquard, Monin, Paternot, Plantevin, Mme Roca, MM. Souquès (Pierre), Sourbet, Toublanc, Tourné, Verneuil.

*Excusés.* — MM. Jean (Léon), Kuehn.

*Suppléants.* — MM. André Hugues (de M. Fabre), Kir (de M. Guichard).

### Commission de la défense nationale.

*Séance du mercredi 5 mai 1954.*

*Présents.* — MM. Abelin, Arnal, Bartolini, Bayrou, Billat, Bruyneel, Capdeville, Commentry, Crouzier, David (Jean-Paul) (Seine-et-Oise), Deboudt (Lucien), Ducos, Gilliot, Joinville (Alfred Malleret), Koenig, Legaret, Lejeune (Max), Manceau (Robert) (Sarthe), Maurellet, Mercier (André-François) (Deux-Sèvres), Métayer, Montalat, Monteil (André) (Finistère), Montel (Pierre) (Rhône), Montjou (de), Plantevin, Triboulet, Villon (Pierre).

*Excusés.* — MM. Achille Auban, Badie, de Monsabert, Tailade.

### Commission de l'éducation nationale.

*Séance du mercredi 5 mai 1954.*

*Présents.* — MM. Baudry d'Asson (de), Bèche (Emile), Billères, Cartier (Marcel) (Drôme), Deixonne, Mlle Dienesch, MM. Doutrellot, Ducos, Faraud, Gau, Guérard, Kir, Lacombe, Laurens (Robert) (Aveyron), Mme Lempereur, MM. Léotard (de), Maga (Hubert), Mlle Marzin, MM. Montgolfier (de), Priou, Rincent, Signor, Thamier, Viatte.

*Excusé.* — M. Binot.

*Suppléants* — M. Kauffmann (de M. Bourgeois), Mme Grappe (de M. Boutavant), MM. Dorey (de M. Buron), Golvan (de M. Carlini), Alphonse Denis (de M. Cogniot), Rousselot (de M. Delachenal), Toublanc (de M. Deshors), Mme Roca (de M. Giovoni), MM. Defos du Rau (de M. Méhaignerie), Marcel Noël (de M. Pierrard), Bricoud (de M. Prélot), de Sesmaisons (de M. Raingeard), Jean-Paul Palewski (de M. Schmittlein).

### Commission de la famille, de la population et de la santé publique.

*Séance du mercredi 5 mai 1954.*

*Présents.* — MM. Barbier, Barrot, Coirre, Guislain, Lacaze (Henri), Mme Lempereur, MM. Mazuez (Pierre-Fernand), Montalat, Montgolfier (de), Notebart, Mme Roca, MM. Sauer, Sauvajon, Savale.

*Excusés.* — MM. Béné, Jean Cayeux, Maurice Frédet, Frugier, Dubois, de Montjou, Mora, Mme Poinso-Chapuis.

### Commission de l'intérieur.

*Séance du mercredi 5 mai 1954.*

*Présents.* — MM. Ballanger (Robert) (Seine-et-Oise), Bricout, Cartier (Gilbert) (Seine-et-Oise), Durroux, Genton, Mme Grappe, MM. Jacquet (Michel) (Loire), Lenormand (André), Mayer (René) (Constantine), Schaff, Solinhac, Mme Sportisse, MM. Tirolien, Valle (Jules), Wagner.

*Suppléants.* — MM. Deliaune (de M. Quinson), Blachette (de M. Jacques Chevallier),

### Commission de la justice et de législation.

*Séance du mercredi 5 mai 1954.*

*Présents.* — MM. Coudert, Defos du Rau, Denis (Alphonse) (Haute-Vienne), Depreux (Edouard), Duveau, Félice de, Gautier, Girard, Gourdon, Grimaud (Henri), Grimaud (Maurice) (Loire-Inférieure), Grousseaud, Halbout, Isorni, Lacaze (Henri), Laforest, Mignot, Minjoz, Montillot, Moro Giafferri (de), Palewski (Jean-Paul) (Seine-et-Oise), Mme Rabaté, MM. Rolland, Salliard du Rivault.

*Suppléants.* — MM. Thamier (de M. Cherrier), Elain (de M. Poulain), Mlle Marzin (de M. Gravoille), MM. Goudoux (de M. Maton), Moisan (de M. Wasmer).

*Assistait, en outre, à la séance.* — M. Valabrègue, rapporteur de la commission de la production industrielle.

### Commission de la marine marchande et des pêches.

*Séance du mercredi 5 mai 1954.*

*Présents.* — MM. Audegull, Bergasse, Bouret (Henri), Capdeville, Cermolacce, Coudray, Damette, Defferre, Estèbe, Fayet, Febvay, Golvan, Guitton (Jean) (Loire-Inférieure), Michaud (Louis) (Vendée), Reeb, Schmitt (René) (Manche), Signor, Tirolien.

*Excusés.* — MM. Morice, Dupuy (Marc), Siefridt.

*Assistait, en outre, à la séance.* — M. Mazier, rapporteur spécial du budget de la marine marchande.

### Commission des moyens de communication et du tourisme.

*Séance du mercredi 5 mai 1954.*

*Présents.* — MM. Auban (Achille), Barthélémy, Demusois, Dufour, Fraud, Fouques-Duparc, Le Sénéchal, Midol, Morice, Noël (Marcel) (Aube), Regaudie, Sauvajon, Schaff, Sourbet.

*Excusés.* — MM. Louis Martel, Nigay, Moynet.

*Suppléant.* — M. Mouton (de Mme Prin).

### Commission des pensions.

*Séance du mercredi 5 mai 1954.*

*Présents.* — MM. Colin (Yves) (Aisne), Draveny, Dufour, Mme Guérin (Rose), MM. Guislain, Le Coutaller, Lefèvre (Raymond) (Ardennes), Morève, Mouton, Pradeau, Rosenblatt, Tourné.

*Excusés.* — MM. Godin, Llautey.

### Commission de la production industrielle.

*Séance du mercredi 5 mai 1954.*

*Présents.* — MM. Aubin (Jean), Chabenat, Couston (Paul), Coutant (Robert), Delxonne, Detœuf, Mme Duvernois, MM. Goudoux, Lacombe, Lapie (Pierre-Olivier), Moynet, Peytel, Pradeau, Salliard du Rivault.

*Excusés.* — MM. Bichet, Bénard, Manceau, Sion.

*Suppléants.* — MM. Dubois (de M. Sion), Castera (de M. Védrines), Gautier (de M. Martel), Mme Rose Guérin (de M. Nancey), M. Mazuez (de M. Eugène Montel), Mme Roca (de M. Roucaute), M. Sauer (de M. Muller).

### Commission de la reconstruction et des dommages de guerre.

*Séance du mercredi 5 mai 1954.*

*Présents.* — MM. Cavelier, Chabenat, Colin (Yves) (Aisne), Coudray, Damette, Elain, Febvay, Garet (Pierre), Gaubert, Gernez, Guiguen, Guitton (Jean) (Loire-Inférieure), Halbout, Le Coutaller, Lefèvre (Raymond) (Ardennes), Lenormand (André), Levindrey, Midol, Nisse, Notebart, Petit (Eugène Claudius), Rousselot, Schmitt (René) (Manche), Secrétain, Thiriet.

*Excusés.* — MM. Binot, Crouzier, Couinaud, Pluchet, Siefridt.

### Commission des territoires d'outre-mer.

*Séance du mercredi 5 mai 1954.*

*Présents.* — MM. Benoist (Charles) (Seine-et-Oise), Defferre, Dicko (Hamadoun), Dronne, Dumas (Joseph), Estèbe, Halleguen, Hénault, Hettier de Boislambert, Jacquet (Michel) (Loire), Manceau (Robert) (Sarthe), Molinatti, Révillon (Tony), Solinhac, Védrines.

*Excusés.* — MM. Juglas, Silvandre.

*Suppléants.* — MM. Conombo (de M. Senghor), Bayrou (de M. Malbrant).

### Commission du travail et de la sécurité sociale.

*Séance du mercredi 5 mai 1954.*

*Présents.* — MM. Arbellier, Bernard, Besset, Boulbien, Bouxom, Caillet (Francis), Cochart, Coutant (Robert), Deboudt (Lucien), Degoutte, Dubois, Durbet, Fayet, Mme Galicier, MM. Gazier, Joubert, Mme Lefebvre (Francine) (Seine), MM. Meck, Musmeaux, Paquet, Patinaud, Peltre, Reille-Soult, Renard (Adrien) (Aisne), Samson, Titeux.

*Excusés.* — MM. Garet, Sion.

*Suppléants.* — M. Delmotte (de M. Duquesne).

*Assistait en outre à la séance.* — M. de Léotard, auteur d'une opposition à un vote sans débat.

### Commission chargée d'enquêter sur le trafic des piastres indochinoises.

*Séance du mercredi 5 mai 1954.*

*Présents.* — MM. Arnal, Durbet, Mme Guérin (Rose), MM. Isorni, Kriegel-Valrimont, Manceau (Robert) (Sarthe), Mercier (André-François) (Deux-Sèvres), Mondon, Nenon, Paquet, Peltre.

*Excusé.* — M. Bouhey.

### Commission chargée d'enquêter sur l'application du code du travail dans les territoires d'outre-mer.

*Séance du mercredi 5 mai 1954.*

*Présents.* — MM. Charles Benoist (Seine-et-Oise), Dicko, Joseph Dumas, Hettier de Boislambert, Laforest.

### Convocation de commission.

La commission des finances se réunira le vendredi 7 mai 1954, à dix heures (local de la commission des finances) :

Proposition de loi (n° 7622) de M. Meck et plusieurs de ses collègues tendant à relever le pourcentage du montant de leurs dépôts que les caisses d'épargne du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle sont autorisées à employer en prêts à des collectivités ou établissements publics de ces départements. — M. Bardon, rapporteur.

Arrêté fixant le montant des redevances destinées à alimenter le fonds de soutien aux hydrocarbures ou assimilés. — M. Dorey, rapporteur.

Rapport (n° 7919) fait par M. de Moustier, au nom de la commission de la presse, sur la proposition de loi tendant à modifier certaines dispositions de la loi n° 46-994 du 11 mai 1946 portant transfert et dévolution de biens et d'éléments d'actif d'entreprises de presse et d'information. — M. Dorey, suppléant M. le rapporteur général.

Rapport (n° 4716) fait par M. Bouvier O'Cotterau, au nom de la commission de la production industrielle, sur l'avis donné par le Conseil de la République (n° 1198) sur la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale (dans sa première législature), tendant à compléter les articles 37 et 38 de la loi n° 46-1072 du 17 mai 1946 relative à la nationalisation des combustibles minéraux. — M. Bourgès-Maunoury, rapporteur pour avis.

Projet de loi (n° 7179) autorisant l'acquisition par l'Etat de l'hôtel Ventadour. — M. Faggianelli, rapporteur.

Projet de loi (n° 6714) autorisant le ministre des finances à rembourser aux porteurs de titres néerlandais, validés par l'intermédiaire du fonds de garantie des titres néerlandais circulant en France, une partie des versements effectués par les intéressés au titre de la taxe de validation. — M. Faggianelli, rapporteur.

### Annulation de convocation de commission.

La réunion de la commission de l'agriculture, prévue pour le jeudi 6 mai 1954, à neuf heures trente, est annulée.

### Réunions de commissions du jeudi 6 mai 1954.

Commission des affaires étrangères, à dix heures. — Local du 6e bureau.

Commission chargée d'enquêter sur le trafic des piastres, à neuf heures trente et à dix heures trente. — Local n° 255.

Commission du suffrage universel, des lois constitutionnelles, du règlement et des pétitions, à dix heures. — Local n° 249.

Commission des affaires économiques. — Sous-commission du commerce extérieur, à dix heures trente. — Local n° 263.

Sous-commission chargée de suivre et d'apprécier la gestion des entreprises nationalisées et des sociétés d'économie mixte, à neuf heures trente. — Local du 5e bureau.

Commission de l'éducation nationale. — Sous-commission de la recherche scientifique, à dix-sept heures. — Local n° 262.

# CONSEIL DE LA REPUBLIQUE

ANNÉE 1954.

### Ordre du jour du jeudi 6 mai 1954.

**A quinze heures trente.** — SÉANCE PUBLIQUE

**1.** — Nomination d'un membre du conseil d'administration de la caisse autonome de la reconstruction.

**2.** — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, étendant le régime des assurances sociales aux départements de la Guadeloupe, de la Guyane française, de la Martinique et de la Réunion et précisant le régime des accidents du travail et maladies professionnelles dans ces départements. (Nos 37 et 245, année 1954. — M. Symphor, rapporteur.)

### Document mis en distribution le jeudi 6 mai 1954.

N° 243. — Proposition de résolution de M. Bousch demandant une majoration des prestations servies par la caisse autonome nationale de sécurité sociale dans les mines.

### Commission des affaires étrangères.

*Séance du mercredi 5 mai 1954.*

*Présents.* — MM. Philippe d'Argenlieu, Brizard, Chaintron, Chazette, Pierre Commin, Michel Debré, Louis Gros, Lelant, Léonetti, Marius Moutet, Georges Pernot, Marcel Plaisant, Gabriel Puaux, Réveillaud, Salier, Tamzali Abdennour, Mme Jacqueline Thome-Patenôtre, M. Henry Torrès.

*Excusés.* — MM. Carcassonne, Ernest Pezet, Alain Poher.

*Suppléants.* — Mme Yvonne Dumont, MM. Berthoin, Gilbert-Jules, Léo Hamon, Malécot, Raymond Susset, Wach.

### Commission de l'agriculture.

*Séance du mercredi 5 mai 1954.*

*Présents.* — MM. de Bardonnèche, Bataille, Brettes, Capelle, Darmanthé, Driant, Dulin, Durieux, Marcel Lemaire, Monsarrat, de Raincourt, Restat, Gabriel Tellier.

*Excusés.* — MM. Georges Boulanger, Jean Durand, Jules Pinsard, de Pontbriand.

*Suppléants.* — MM. Boisrond, Brousse, Goudé du Foresto, Namy, Pardereau, Perrot-Migeon.

### Commission des finances.

*Séance du mercredi 5 mai 1954.*

*Présents.* — MM. Jean Berthoin, Goudé du Foresto, Courrière, Emilien Lieutaud, Liot, Jean Maroger, Georges Marrane, Alex Roubert.

*Excusés.* — MM. Armengaud, Maurice Walker.

*Suppléant.* — M. Castellani.

*Assistait, en outre, à la séance.* — M. Symphor (au titre de la commission du travail et de la sécurité sociale).

### Commission de la France d'outre-mer.

*Séance du mercredi 5 mai 1954.*

*Présents.* — MM. Robert Aubé, Boisrond, Jules Castellani, Coupigny, Durand-Réville, Franceschi, Gondjout, Razac, Riviérez, Romani.

*Excusés.* — MM. Josse, Lafleur, Marc Rucart.

*Suppléants.* — MM. Florisson, Poisson.

### Commission du suffrage universel, du contrôle constitutionnel, du règlement et des pétitions.

*Séance du mercredi 5 mai 1954.*

*Présents.* — MM. Assaillit, Chaintron, Champeix, de Chevigny, Michel Debré, Gaining, Gilbert-Jules, Louis Gros, Georges Maire, Marcilhacy, Jean Maroger, de Montalembert, Rabouin, Riviérez, Schwartz.

*Excusés.* — MM. Bozzi, Charles Brune, Mme Crémieux, MM. Franck-Chante, Robert Le Guyon.

*Suppléants.* — MM. Coupigny, Debû-Bridel, Yves Estève, Léo Hamon.

### Convocation de commission.

La commission du suffrage universel, du contrôle constitutionnel, du règlement et des pétitions se réunira le jeudi 6 mai 1954, à seize heures (local n° 221):

Rapport de M. Razac sur la proposition de loi (n° 140, année 1954) relative aux conditions d'éligibilité de certains fonctionnaires dans les départements et territoires d'outre-mer.

### Convocation de sous-commission.

La sous-commission chargée de suivre et de contrôler d'une façon permanente l'emploi des crédits affectés à la défense nationale se réunira le jeudi 13 mai 1954, à quinze heures (local n° 317):

Compte rendu de M. le président sur la mission d'enquête effectuée au Maroc.

### Réunion de commission du jeudi 6 mai 1954.

Commission du suffrage universel, du contrôle constitutionnel, du règlement et des pétitions, à seize heures. — Local n° 221.

# INFORMATIONS

## RELATIVES

# A L'ASSEMBLEE DE L'UNION FRANÇAISE

ANNÉE 1954

### Ordre du jour du jeudi 6 mai 1954.

**A quinze heures.** — SÉANCE PUBLIQUE

**1.** — Examen d'une demande de désignation d'une mission d'information présentée par la commission de la défense de l'Union française.

**2.** — Discussion d'urgence de la proposition de MM. Bégarra, Belabed, Chekkal Daho, Lechani et des membres du groupe socialiste S. F. I. O. et apparentés tendant à inviter le Gouvernement de la République française à accorder à l'Algérie des crédits suffisants pour venir en aide aux victimes des inondations du mois d'avril 1954 et lutter efficacement dans l'avenir contre les inondations. (Nos 147, année 1954. — M. N..., rapporteur.)

**3.** — Suite de la discussion de la proposition de MM. Georges Monnet, Omer Sarraut, et des membres du groupe du rassemblement des gauches républicaines tendant à demander au Gouvernement de prendre toutes les mesures propres à intensifier la production de pâte à papier dans les territoires d'outre-mer. (Nos 220, année 1951, 324, année 1952, et 80, année 1954. — M. Georges Monnet, rapporteur. — Nos 92, année 1953 et 109, année 1954. — Avis de la commission des affaires économiques. — M. Ramus, rapporteur.)

**4.** — Discussion de la proposition de MM. Castex, Alduy, Charles, Guillabert, Jacobson et Jean Marquet tendant à inviter le Gouvernement à prendre toutes mesures propres à assurer la construction d'un aérodrome à Tahiti. (Nos 76 et 139, année 1954. — M. Castex, rapporteur et n° 148, année 1954. — Avis de la commission des affaires économiques. — M. Loste, rapporteur.)

**Liste des projets, propositions ou rapports mis en distribution le jeudi 6 mai 1954.**

N° 130 (1). — Proposition de M. Marceau Dupuy tendant à inviter le Gouvernement à améliorer l'organisation et le fonctionnement de l'hygiène scolaire et universitaire à la Guadeloupe, à la Martinique et en Guyane (renvoyée à la commission des affaires sociales).

N° 141. — Demande d'avis par M. le président de l'Assemblée nationale sur le projet de loi (A. N. 6144) tendant à ratifier: 1° le décret n° 52-1294 du 28 octobre 1952 complétant le décret n° 50-584 du 25 mai 1950 fixant la liste des produits originaires des territoires français d'outre-mer du deuxième groupe à régime préférentiel admissibles en franchise des droits de douane à l'importation dans la métropole, dans les départements d'outre-mer et en Algérie; 2° le décret du 30 octobre 1952 rejetant une délibération de la commission permanente du grand conseil de l'Afrique occidentale française, en date du 28 février 1952, tendant à étendre le bénéfice du régime de l'admission temporaire aux papiers kraft utilisés pour l'emballage des régimes de bananes destinés à l'exportation; 3° le décret du 25 novembre 1952 approuvant une délibération du grand conseil de l'Afrique occidentale française ramenant au taux du tarif minimum la quotité du tarif général pour les sels et certains produits pétroliers d'origine étrangère; 4° le décret du 25 novembre 1952 approuvant une délibération du grand conseil de l'Afrique occidentale française créant une sous-position avec réduction du droit de douane applicable à certains produits pétroliers provenant des usines exercées de l'Union française; 5° le décret du 26 novembre 1952 approuvant une délibération du grand conseil de l'Afrique occidentale française permettant de placer sous le régime de l'exercice les usines destinées à la fabrication de « cut-backs » par mélange émulsion à chaud de pétrole lampant et de bitume; 6° le décret du 30 novembre 1952 approuvant pour partie et annulant pour partie la délibération n° 44-52 en date du 26 juin 1952 du grand conseil de l'Afrique occidentale française, réduisant la quotité des droits de douane des gros matériels d'équipement et de leurs pneumatiques; 7° le décret du 30 novembre 1952 approuvant pour partie et annulant pour partie la délibération n° 45-52 en date du 26 juin 1952 du grand conseil de l'Afrique occidentale française modifiant la nomenclature tarifaire des pneumatiques pour roues de véhicules; 8° le décret n° 52-1538 du 15 décembre 1952 portant admission en franchise de droit de douane en Algérie, des tabacs bruts, en feuilles ou en côtes originaires des territoires français d'outre-mer, du deuxième groupe, à régime préférentiel et à régime non préférentiel (renvoyée à la commission des affaires financières).

N° 142. — Demande d'avis transmise par M. le président de l'Assemblée nationale sur le projet de loi (A. N. 8258) autorisant la création en Afrique occidentale française de conseils de subdivision et de cercle, en Afrique équatoriale française de conseils de district et de région, et l'institution de budgets de cercle ou de région (renvoyée à la commission de politique générale).

N° 143. — Demande d'avis transmise par M. le président du conseil des ministres sur le projet de décret présenté par M. le ministre de la France d'outre-mer portant réorganisation du conseil du contentieux administratif du territoire du Togo, sous tutelle française (renvoyée à la commission de la législation, de la justice, des affaires administratives et domaniales).

N° 144. — Proposition de M. Roclore tendant à demander aux services techniques du ministère de la France d'outre-mer de provoquer une étude approfondie des conséquences possibles sur l'absorption du calcium des aliments à base de graines de mils du Sénégal (renvoyée à la commission des affaires sociales).

N° 145. — Proposition de M. Roclore tendant à demander au Gouvernement d'assurer d'urgence le financement nécessaire au fonctionnement de l'Institut de médecine tropicale de la faculté de médecine de Paris qui, faute de ressources suffisantes, est menacé d'être définitivement fermé dans des délais très rapprochés (renvoyée à la commission des affaires financières).

N° 147. — Proposition de M. Bezarra tendant à inviter le Gouvernement de la République française à accorder à l'Algérie des crédits suffisants pour venir en aide aux victimes des inondations du mois d'avril 1954 et lutter efficacement dans l'avenir contre les inondations (renvoyée à la commission des affaires financières).

NOTA. — (1) Ce document a été mis à la disposition de Mmes et MM. les conseillers de l'Union française le 5 mai 1954.

**Affaires culturelles et civilisations d'outre-mer.**

*Séance du mardi 4 mai 1954.*

*Présents:* MM. Chastenet, Dardelle, Mme Eboué-Tell, MM. Griaule, Héline, Gervain, Mme Malroux, M. Marguerite. *Suppléants:* M. Griaule de M. Pierre-Louis Berthaud, Mme Eboué-Tell de M. Dubois, M. Héline de M. Kémajou, Mme Malroux de M. Léchani, M. Chastenet de M. Aubert, M. Marguerite de M. N'Diaye Guirandou, M. Dardelle de S. A. R. la Princesse Yukanthor.

*Excusés:* MM. Burkhardt, Hazoumé, Raphaël-Leygues.

**Affaires financières.**

*Séance du mercredi 5 mai 1954.*

*Présents:* MM. Antonini, Cazelles, Chiarasini, Cornet, Delmas (Louis), Gay, Le Brun Kéris, Léger, Schleiter (Gabriel), Schmitt. *Suppléants:* M. Antonini de M. Ribéra, M. Cazelles de M. Reverbori, M. Chiarasini de M. Peretti, M. Delmas de M. Rogier, M. Gay de M. de Gouyon, M. Schleiter de M. Rencurel.

**Affaires sociales.**

*Séance du mercredi 5 mai 1954.*

*Présents:* MM. Bégarra, Boiteau, Mme Eboué-Tell, Mlle Le Ber, Mme Malroux, MM. Périer, Sicé (général), Theetten. *Suppléants:* M. Barbé de M. Mignot, M. Bezarra de M. Chekkal Daho, M. Héline de M. Benamor, Mlle Le Ber de M. La Gravière, Mme Malroux de M. Thomas, M. Périer de M. Sylla, M. Theetten de M. Dubois.

*Excusé:* M. Sarr.

**Défense de l'Union française.**

*Séance du mercredi 5 mai 1954.*

*Présents:* MM. Max André, Bazé, Castex, Fontanet, Frey, Georget, de Gouyon, Guiter (Jean), Schneider. *Suppléants:* M. Jean Guiter de M. Jean-Bertrand Aidu, M. Bazé de M. Fleury, M. Dardelle de M. Signoret.

*Excusés:* MM. le général Legentilhomme, Marguerite, Laurent-Eynac.

**Relations extérieures.**

*Séance du mercredi 5 mai 1954.*

*Présents:* MM. Berthaud (Pierre-Louis), Bidet (André), Coquart, Dardelle, Fontanet, Guiter (Jean), Odru, Oudard, Rencurel, Rosenfeld, Schneider. *Suppléants:* M. Héline de M. Delpuech, M. Pierre-Louis Berthaud de M. Guy, M. André Bidet de M. Gorse, M. Rosenfeld de M. Roger Lévy, M. Dardelle de M. Céran-Jérusalemy, M. de Gouyon de M. Hamroun.

*Excusé:* M. Vignes.

*Assistait, en outre, à la séance:* M. de Gouyon.

**Convocations de commissions.**

La commission des affaires financières se réunira le jeudi 6 mai 1954, à dix heures (local n° 34), 21, rue La Boétie, à Paris:

Examen du rapport pour avis de M. Chiarasini sur la demande d'avis (n° 31, année 1953) et la proposition (n° 248, année 1953) concernant les institutions du Togo sous tutelle française.

La commission du règlement, des pétitions et des questions constitutionnelles se réunira le mardi 11 mai 1954, à dix heures (local n° 34), 21, rue La Boétie, Paris:

I. — Examen du rapport de M. Cornet sur l'interprétation des alinéas 2 et 3 de l'article 72 de la Constitution.

II. — Désignation d'un rapporteur pour avis de la demande d'avis sur le projet de décret concernant certaines mesures d'extension du repos dominical dans les territoires d'outre-mer.

**Annulation de convocation de commission.**

La réunion de la commission du règlement, des pétitions et des questions constitutionnelles prévue pour le jeudi 6 mai 1954, à dix heures quinze, 21, rue La Boétie, à Paris, est annulée.

**Convocation de bureau.**

Le 3e bureau se réunira le jeudi 6 mai 1954, à quinze heures trente (local n° 120), à Versailles:

Examen du dossier d'élection de la Haute-Volta.

# AVIS ET COMMUNICATIONS

## Ministère des finances et des affaires économiques.

# LOTERIE NATIONALE

Le tirage de la dix-septième tranche de la loterie nationale 1954 a eu lieu à Lons-le-Saunier (Jura), le 5 mai 1954, à vingt heures trente.

Les billets dont le numéro se termine par:

| | | Série A. | Série B. |
|---|---|---|---|
| 7 | gagnent..... | 2.000 F. | 2.000 F. |
| 1 | — ..... | 2.000 F. | 2.000 F. |
| 46 | — ..... | 3.000 F. | 5.000 F. |
| 88 | — ..... | 3.000 F. | 5.000 F. |
| 33 | — ..... | 4.000 F. | 6.000 F. |
| 56 | — ..... | 5.000 F. | 7.000 F. |
| 458 | — ..... | 6.000 F. | 10.000 F. |
| 732 | — ..... | 8.000 F. | 12.000 F. |
| 882 | — ..... | 10.000 F. | 16.000 F. |
| 758 | — ..... | 12.000 F. | 20.000 F. |
| 871 | — ..... | 14.000 F. | 24.000 F. |
| 537 | — ..... | 20.000 F. | 30.000 F. |
| 4.321 | — ..... | 30.000 F. | 40.000 F. |
| 8.583 | — ..... | 30.000 F. | 40.000 F. |
| 1.780 | — ..... | 30.000 F. | 40.000 F. |
| 7.811 | — ..... | 40.000 F. | 60.000 F. |
| 7.052 | — ..... | 40.000 F. | 60.000 F. |
| 1.053 | — ..... | 40.000 F. | 60.000 F. |
| 9.135 | — ..... | 60.000 F. | 80.000 F. |
| 2.832 | — ..... | 60.000 F. | 80.000 F. |
| 1.235 | — ..... | 60.000 F. | 80.000 F. |
| 6.777 | — ..... | 80.000 F. | 120.000 F. |
| 5.821 | — ..... | 80.000 F. | 120.000 F. |
| 2.102 | — ..... | 80.000 F. | 120.000 F. |
| 2.257 | — ..... | 100.000 F. | 140.000 F. |
| 5.714 | — ..... | 150.000 F. | 200.000 F. |
| 50.996 | — ..... | 200.000 F. | 250.000 F. |
| 18.500 | — ..... | 200.000 F. | 250.000 F. |
| 09.219 | — ..... | 200.000 F. | 250.000 F. |
| 68.074 | — ..... | 200.000 F. | 250.000 F. |
| 80.525 | — ..... | 200.000 F. | 250.000 F. |
| 96.263 | — ..... | 200.000 F. | 250.000 F. |
| 09.434 | — ..... | 600.000 F. | 400.000 F. |
| 09.059 | — ..... | 600.000 F. | 400.000 F. |
| 57.266 | — ..... | 600.000 F. | 400.000 F. |
| 54.420 | — ..... | 1.000.000 F. | 600.000 F. |
| 44.376 | — ..... | 1.000.000 F. | 600.000 F. |
| 05.256 | — ..... | 1.000.000 F. | 600.000 F. |
| 20.034 | — ..... | 1.200.000 F. | 800.000 F. |
| 57.795 | — ..... | 1.500.000 F. | 1.000.000 F. |
| 73.706 | — ..... | 1.500.000 F. | 1.000.000 F. |
| 58.339 | — ..... | 2.000.000 F. | 1.200.000 F. |

Les billets portant les numéros:

| | | Série A. | Série B. |
|---|---|---|---|
| 128.496 | gagnent..... | 4.000.000 F. | 1.600.000 F. |
| 191.251 | — ..... | 4.000.000 F. | 1.600.000 F. |
| 258.371 | — ..... | 8.000.000 F. | 2.500.000 F. |
| 185.971 | — ..... | 10.000.000 F. | 3.000.000 F. |
| 279.721 | — ..... | 15.000.000 F. | 6.000.000 F. |
| 241.844 | — ..... | 25.000.000 F. | 15.000.000 F. |

Le prochain tirage aura lieu le 12 mai 1954, à Paris.

## Ministère des finances et des affaires économiques.

### Avis aux importateurs d'agrumes de toutes provenances.

L'avis publié au *Journal officiel* du 7 avril 1954, qui a modifié certaines dispositions de l'avis du 5 novembre 1953 fixant les règles de qualité et de conditionnement des agrumes importés, est abrogé.

En conséquence, les importations doivent être conformes aux dispositions de l'avis du 5 novembre 1953.

Toutefois, les importations d'agrumes en provenance d'Espagne, réalisées au cours de la présente campagne, ne sont pas soumises aux dispositions concernant le conditionnement contenues dans les paragraphes:

1. — *d*) Importations par voie maritime;
2. — *b*) Oranges (sauf en ce qui concerne le diamètre minimum des fruits, 55 mm, qui est maintenu).

## Ministère des finances et des affaires économiques, ministère de l'industrie et du commerce et ministère de l'agriculture.

### Avis aux importateurs de produits originaires et en provenance de l'Union économique belgo-luxembourgeoise.

Les importateurs sont informés de la mise en répartition anticipée de certains contingents d'importation de produits originaires et en provenance de l'Union économique belgo-luxembourgeoise à valoir sur les contingents du prochain accord commercial franco-belgo-luxembourgeois.

Les demandes de licences d'importation concernant les produits suivants, établies sur formule AC et accompagnées d'une facture *pro forma* en double exemplaire établie par l'exportateur étranger ou son représentant qualifié, devront être déposées à l'office des changes (3e sous-direction), rue de la Tour-des-Dames, à Paris (9e), avant le 20 mai 1954, à douze heures. Elles feront l'objet d'un examen simultané:

| Numéro du tarif douanier. | |
|---|---|
| 212 | Bière en fûts et en bouteilles. — Les factures *pro forma* devront être visées par l'office belge des contingents et licences et comporter l'indication du degré alcoolique. Les importateurs éventuels devront faire parvenir au ministère de l'agriculture (service des relations extérieures, 1er bureau, 78, rue de Varenne, Paris), les justifications des importations réalisées par eux au titre de l'avis aux importateurs publié au *Journal officiel* du 14 novembre 1952. |
| Ex 224 | Limonades et eaux gazeuses aromatisées. |
| 1055 C | Tissus imprimés en coton. — Joindre à la demande de licence d'importation un échantillon de 15 cm × 15 cm. |

## Ministère de la santé publique et de la population.

### Avis de vacance du poste de médecin inspecteur divisionnaire, directeur départemental de la santé de Meurthe-et-Moselle.

Est envisagée la vacance du poste de médecin inspecteur divisionnaire, directeur départemental de la santé de Meurthe-et-Moselle.

Les médecins inspecteurs divisionnaires de la santé et médecins inspecteurs principaux de la santé inscrits au tableau d'avancement pour l'année 1954, candidats à ce poste, sont priés de se faire connaître dans un délai de trois semaines, à compter du jour de la publication du présent avis, au 2e bureau de la direction de l'administration générale, du personnel et du budget, ministère de la santé publique et de la population, 7, rue de Tilsitt, Paris (17e).

### Avis de vacance d'un poste de chef de bureau à la direction départementale de la santé de la Creuse.

Un poste de chef de bureau est actuellement vacant à la direction départementale de la santé de la Creuse.

Les chefs de bureau et les rédacteurs en fonctions dans les directions départementales de la santé ou de la population et de l'entr'aide sociale intéressés par cette vacance sont priés de se faire connaître et de s'adresser, pour tous renseignements, à la direction de l'administration générale, du personnel et du budget (2e bureau), ministère de la santé publique et de la population, 7, rue de Tilsitt, Paris (17e).

# BULLETIN DES RECETTES DE LA SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

## PUBLICATION DES RECETTES

I. — **Evaluation des recettes de la quinzième semaine du 10 au 16 avril 1954.** (En milliers de francs.)

| NATURE DU TRAFIC | 1954 — Recettes évaluées | 1953 — Recettes comptables | DIFFERENCE EN FAVEUR DE: 1954 | | 1953 | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | En valeur absolue | Pourcentage | En valeur absolue | Pourcentage |
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
| Voyageurs | 2.477.880 | 1.944.715 | 533.165 | 27,4 | » | » |
| Bagages et consigne | 41.080 | 37.978 | 3.102 | 8,2 | » | » |
| Colis postaux, petits colis | 356.440 | 282.777 | 73.663 | 26,0 | » | » |
| Marchandises (détail et wagons) | 4.871.850 | 4.888.560 | » | » | 16.710 | 0,3 |
| Total des recettes de la Société nationale des chemins de fer français | 7.747.250 | 7.154.030 | 593.220 | 8,3 | » | » |

II. — **Evaluation des recettes au 16 avril 1954.**

| NATURE DU TRAFIC | RECETTES comptables du 1er janvier au 28 février 1954. | RECETTES évaluées du 1er mars au 16 avril 1954. | TOTAL des recettes du 1er janvier au 16 avril 1954 | RECETTES comptables du 1er janvier au 16 avril 1953. | DIFFÉRENCE EN FAVEUR DE: 1954 | | 1953 | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | En valeur absolue | Pourcentage | En valeur absolue | Pourcentage |
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 |
| Voyageurs | 13.264.590 | 12.464.140 | 25.728.730 | 24.615.657 | 1.113.073 | 4,5 | » | » |
| Bagages et consigne | 194.419 | 200.570 | 394.989 | 403.079 | » | » | 8.090 | 2,0 |
| Colis postaux, petits colis | 2.257.893 | 2.265.050 | 4.522.943 | 3.929.533 | 593.410 | 15,1 | » | » |
| Marchandises (détail et wagons) | 42.267.521 | 34.210.760 | 76.478.281 | 72.198.365 | 4.279.916 | 5,9 | » | » |
| Total des recettes de la Société nationale des chemins de fer français | 57.984.423 | 49.140.520 | 107.124.943 | 101.146.634 | 5.978.309 | 5,9 | » | » |

Imprimerie, 31, quai Voltaire, Paris (7e). — *Le Préfet, Directeur des Journaux officiels:* JEAN REYMOND.

# COTE DES CHANGES

## VERSEMENT TÉLÉGRAPHIQUE

| Derniers cours cotés en Bourse. | Pays. | Devise. | Parité. | Cours limites pratiqués par la Banque de France | | Cours extrêmes cotés à la Bourse du 5 mai 1954. | | Derniers cours cotés en Bourse. | Pays. | Devise. | Parité. | Cours limites pratiqués par la Banque de France | | Cours extrêmes cotés à la Bourse du 5 mai 1954. | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 349 95 | États-Unis | 1 $ U.S.A. | 350 (1) | .... | .... | 350 | .... | 6770 50 | Suède | 100 c. s. | 6768 625 | 6745 | 6810 50 | 6770 50 | .... |
| 355 | Canada | 1 $ Can. | .... | .... | .... | 353 10 | .... | 8051 | Suisse | 100 f. s. | 8003 98 | 7944 | 8064 | 8052 | .... |
| 164 | Côte Fse Somalis | 100 F Djib. | 164 0727 | .... | .... | 163 50 | .... | 1006 | Égypte | 1 liv. ég. | 1005 04 | 997 | 1013 | 1006 75 | 1006 25 |
| 8382 50 | Allemagne occid. | 100 D Mk. | 8333 33 | 8271 | 8395 | 8378 | 8376 | 56 45 | Italie | 100 lire | 56 022 | 55 60 | 56 45 | 56 45 | 56 40 |
| 701 05 | Belgique | 100 F b. | 700 | 691 75 | 705 25 | 701 | 700 90 | 2780 | Mexique | 100 pes. | .... | .... | .... | 2780 | .... |
| 5073 50 | Danemark | 100 c. d. | 5067 22 | 3029 25 | 5105 25 | 5075 50 | 5075 | 1217 25 | Portugal | 100 esc. | 1217 39 | 1208 25 | 1226 50 | 1217 75 | 1217 50 |
| 986 65 | Gde-Bretagne | 1 liv. st. | 980 | 972 65 | 987 35 | 986 75 | 986 70 | 4897 50 | Tchécoslovaquie | 100 kcs. | 4901 11 | 4824 50 | 4897 50 | 4897 50 | .... |
| 4930 50 | Norvège | 100 c. n. | 4900 | 4863 50 | 4937 | 4931 | .... | 117 60 | Yougoslavie | 100 din. | 116 666 | 115 70 | 117 60 | 117 60 | .... |
| 9280 50 | Pays-Bas | 100 fl. | 9210 52 | 9141 60 | 9279 80 | 9262 | 9261 | | Autriche | 100 sch. | 1346 15 | 1335 (2) | 1355 (2) | | |

| | | | |
|---|---|---|---|
| Zone C. F. A. | 100 F C. F. A. | 200 | États associés du Cambodge, du Laos, Viet-Nam | 100 piastres | 1000 |
| Zone C. F. P. | 100 F C. F. P. | 550 | Comptoirs français dans l'Inde | 100 roupies I. F. | 7350 |

(1) Cours de référence défini par l'avis n° 421 de l'office des changes.

(2) Cours de reprise et de cession des chèques aux voyageurs.

# ANNONCES

LES ANNONCES SONT REÇUES A L'AGENCE HAVAS, 62, RUE DE RICHELIEU, PARIS

Compte chèque postal 1.014.00, Paris,

ET DANS SES SUCCURSALES DES DEPARTEMENTS

L'Administration et les fermiers déclinent toute responsabilité quant à la teneur des annonces.

## TIRAGES FINANCIERS

### CAISSE NATIONALE DE L'ENERGIE

DIRECTION GÉNÉRALE: 1, RUE TAITBOUT, PARIS

DÉPARTEMENT DES TITRES: 68, RUE DU FAUBOURG-SAINT-HONORÉ, PARIS (8e)

OBLIGATIONS DE 5.000 F 4 0/0 1944

DE LA

**Compagnie lyonnaise d'électricité.**

Les porteurs d'obligations 4 0/0 de 5.000 F (émission 1944) de la Compagnie lyonnaise d'électricité sont informés que l'amortissement du 1er juin 1954 a été réalisé par voie de rachat en Bourse. En conséquence, il ne sera pas effectué de tirage au sort.

**Numéros des obligations restant à rembourser.**

Néant.

### CAISSE NATIONALE DE L'ENERGIE

DIRECTION GÉNÉRALE: 1, RUE TAITBOUT, PARIS

DÉPARTEMENT DES TITRES: 68, RUE DU FAUBOURG-SAINT-HONORÉ, PARIS (8e)

OBLIGATIONS DE 5.000 F 4 0/0 1944

DE LA

**Compagnie des mines de la Grand'Combe.**

Les porteurs d'obligations 4 0/0 de 5.000 F (émission 1944) de la Compagnie des mines de la Grand'Combe sont informés que l'amortissement du 1er juin 1954 a été réalisé par voie de rachat en Bourse. En conséquence, il ne sera pas effectué de tirage au sort.

**Numéros des obligations restant à rembourser.**

Néant.

### CAISSE NATIONALE DE L'ENERGIE

DIRECTION GÉNÉRALE: 1, RUE TAITBOUT, PARIS

DÉPARTEMENT DES TITRES: 68, RUE DU FAUBOURG-SAINT-HONORÉ, PARIS

OBLIGATIONS DE 2.000 F 4 0/0 1943

DE LA

**Société des charbonnages du Midi.**

Les porteurs d'obligations 4 0/0 de 2.000 F (émission 1943) de la Société des charbonnages du Midi sont informés que l'amortissement du 15 juin 1954 a été réalisé par voie de rachats en Bourse. En conséquence, il ne sera pas effectué de tirage au sort.

**Numéros des obligations restant à rembourser.**

| NUMÉROS des titres. | ANNÉES de remboursement. | NUMÉROS des titres. | ANNÉES de remboursement. |
|---|---|---|---|
| 550 | 49 | 5.421 à 5.430 | 48 |
| 3.158 à 3.460 | 49 | 5.530 | 49 |
| 4.011 | 48 | | |

## BILANS

### SOUS-COMPTOIR des ENTREPRENEURS

**Situation au 31 janvier 1954.**

ACTIF

| | | |
|---|---|---|
| Immeubles | 373.329.237 | |
| Amortissements | 44.452.326 | |
| | | 328.876.911 |
| Matériel et mobilier | | 54.003.430 |
| Installations et agencements | | 22.020.398 |
| Crédit foncier, compte capital | | 252.487.500 |
| Accréditifs | | 133.593.610.882 |
| Débiteurs divers | | 135.612.723 |
| Portefeuille des effets | | 1.972.381.000 |
| Effets échus et non renouvelés | | 1.335.682.850 |
| Portefeuille titres | | 33.955.000 |
| Espèces en caisse, banques et chèques postaux | | 176.716.039 |
| Comptes d'ordre | | 170.961.476.606 |
| Résultats | | » |
| | | 308.866.553.339 |

PASSIF

| | |
|---|---|
| Capital social | 400.000.000 |
| Prime d'émission | 163.662.360 |
| Réserves et provisions | 174.457.085 |
| Effets des accrédités | 132.433.415.672 |
| Crédit foncier, billets échus | 1.346.488.400 |
| Créditeurs divers | 3.387.053.076 |
| Comptes d'ordre | 170.961.476.606 |
| Résultats | » |
| | 308.866.553.339 |

Paris, le 3 mai 1954.

*Le président directeur général du Sous-Comptoir des entrepreneurs,*
Signé: J. APPERT.

## AVIS DIVERS

### Compagnie Auxiliaire Française pour l'Industrie et le Commerce

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 14.700.000 F.

SIÈGE SOCIAL: 8, RUE DE RICHELIEU, PARIS

R. C.: Seine n° 228157 B.

Les actionnaires de la Compagnie auxiliaire française pour l'industrie et le commerce sont convoqués en assemblée générale ordinaire au siège social, 8, rue de Richelieu, à Paris, le jeudi 20 mai 1954, à quinze heures trente.

ORDRE DU JOUR

Rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes sur les opérations de l'exercice 1953;
Approbation du bilan et des comptes;
Quitus de leur gestion aux administrateurs;
Autorisation aux administrateurs de traiter avec des sociétés dans le cadre de l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867;
Renouvellement partiel du conseil d'administration.

Les actions étant nominatives, aucun dépôt préalable n'est à effectuer et MM. les actionnaires seront admis à cette assemblée sur la présentation de leur certificat et justification de leur identité.

*Le conseil d'administration.*

MM. les actionnaires de la Société anonyme C. A. F. I. C. (Compagnie auxiliaire française pour l'industrie et le commerce), au capital de 14.700.000 F, sont convoqués en assemblée générale extraordinaire au siège social, 8, rue de Richelieu, à Paris, pour le 20 mai 1954, à quatorze heures trente, avec l'ordre du jour suivant:

Augmentation du capital social par incorporation de réserves;
Modifications à apporter aux statuts du fait de cette augmentation de capital;
Mise en harmonie des statuts avec les lois des 25 février 1953 et 30 septembre 1953;
Modification de certains articles des statuts;
Questions diverses.

Les actions étant nominatives, aucun dépôt préalable n'est à effectuer et MM. les actionnaires seront admis à cette assemblée sur la présentation de leur certificat et justification de leur identité.

*Le conseil d'administration.*

## Compagnie Générale des Tabacs des Philippines

**Assemblée générale ordinaire.**

Conformément aux dispositions des articles 26 à 34 des statuts et 53 et 54 de la loi du 17 juillet 1951, sont convoqués, en première convocation, MM. les actionnaires à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra à Barcelone, au siège social, Rambla de los Estudios, n° 1, le 20 mai 1954, à douze heures, et en deuxième convocation, au cas où elle ne pourrait pas se tenir à la première, le 21 mai 1954, à midi, également, pour soumettre à leur examen l'ordre du jour suivant:

ORDRE DU JOUR

1° Lecture et approbation du rapport; bilan et compte de profits et pertes correspondant à l'exercice 1953, documents qui seront, ainsi que le rapport des commissaires aux comptes, à la disposition des actionnaires, à compter du 5 mai 1954;
2° Approbation de la gestion des conseil, direction et administration générale des Philippines;
3° Approbation de l'affectation du bénéfice;
4° Réélection des conseillers, dont les fonctions prennent fin conformément aux statuts;
5° Nomination des actionnaires comme censeurs des comptes;
6° Nomination des assesseurs pour l'approbation du compte rendu.

Pour assister à cette assemblée, il est nécessaire de justifier de la possession ou du dépôt de cinquante actions au minimum; les actions pouvant être déposées dans l'un quelconque des établissements ci-après:

Au siège social, à Barcelone;
Au Banco Espanol de Credito, Alcala n° 14, à Madrid;
Au Banco de Vizcaya, à Bilbao;
A la Banque de l'Union parisienne, 6 et 8, boulevard Haussmann, à Paris;
Au Banco Espanol en Paris, 16, rue de la Chaussée-d'Antin, à Paris;
Au Crédit lyonnais, 19, boulevard des Italiens, à Paris.

Les établissements indiqués à qui seront envoyées les cartes d'admission et les formules de pouvoir accepteront ces dépôts jusqu'au 15 mai 1954, à onze heures trente.

Un jeton de présence de 5 pesetas par action sera alloué aux actionnaires présents ou représentés à la réunion susvisée qui délibérera valablement.

Au cas où il ne se présenterait pas dans le délai légal un nombre suffisant d'actions pour tenir l'assemblée en première convocation, MM. les actionnaires seront avisés au moyen d'annonces qui seront publiées à *La Vanguardia Espanola* de Barcelone et à l'*A. B. C.* de Madrid, le 16 mai 1954.

Un avis sera également publié, le cas échéant, en France, au *Journal officiel* de la République française.

En tenant compte que conformément à l'article 64 de la loi il devra être établi, avant de passer à l'ordre du jour, une liste des présents, MM. les actionnaires sont avertis que l'accès de la salle de réunion sera fermé quinze minutes avant l'heure fixée pour la tenue des assemblées.

Barcelone, le 27 avril 1954.

*Le secrétaire général,*
GONZALO DE LA TORRE DE TRASSIERA.

# DEMANDES DE CHANGEMENT DE NOM

M. Paul-Francis-Victor-Georges Mabit, né le 2 mai 1923 à Angers (Maine-et-Loire), actuellement domicilié à Alger, 19, rue Barbès, agissant tant en son nom personnel qu'au nom de son fils mineur Jacques-Alain, né à Angers le 29 décembre 1948, dépose une requête auprès du garde des sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de Malvy.

M. Lorino (Arthur), né à Tunis le 9 novembre 1909, y demeurant 99, rue de Courbet, dépose une requête auprès du garde des sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de Laurins.

# ASSOCIATIONS

## ASSOCIATIONS FRANÇAISES

### DECLARATIONS

(Décret du 16 août 1901.)

6 avril 1954. Déclaration à la sous-préfecture de Vire. **L'Amicale des anciens élèves, parents d'élèves et amis de l'école publique de Proussy.** But: pratiquer la solidarité et entretenir l'amitié entre les amis de l'école; apporter aide et protection aux élèves; organiser dans le domaine de l'éducation sportive, artistique, culturelle, les loisirs des amicalistes. Siège social: école publique mixte de Proussy.

6 avril 1954. Déclaration à la préfecture de la Gironde. **Tennis-Club de Neptune.** But: pratique du sport du tennis et des exercices physiques; entretien entre ses membres des relations d'amitié et de bonne camaraderie. Siège social: casino Neptune, Andernos-les-Bains.

6 avril 1954. Déclaration à la sous-préfecture de Cholet. **Association locale des aides familiales rurales de Jallais.** But: aider matériellement et moralement la mère de famille du milieu rural dans sa tâche au foyer; prendre en charge, assurer la responsabilité et pourvoir aux besoins matériels et moraux des aides familiales; développer un climat familial et mettre à l'honneur les vertus familiales et terriennes. Siège social: mairie de Jallais.

6 avril 1954. Déclaration à la sous-préfecture de Philippeville. **Jeunesse étudiante musulmane philippevilloise (J. E. M. P.).** But: création de liens de solidarité et d'amitié; développement de la culture islamique et aide aux étudiants nécessiteux. Siège social: 27, rue de Constantine, Philippeville.

7 avril 1954. Déclaration à la préfecture de Rouen. **Caisse de solidarité des roulants et du personnel rattaché à ces derniers.** But: remboursement des fautes professionnelles et maladie. Siège social: dépôt de la Société nationale des chemins de fer français, Sotteville-lès-Rouen.

7 avril 1954. Déclaration à la sous-préfecture de Briey. **Foyer rural de la famille et des jeunes de Filières.** But: mettre à la disposition de ses membres des services d'entr'aide, des moyens de distraction, de formation technique et de culture générale. Siège social: mairie de Filières.

9 avril 1954. Déclaration à la préfecture du Nord. **Les Amis du plein air et de la culture populaire.** But: permettre à la jeunesse de jouir pleinement des biens que la nature et la société mettent à sa disposition. Siège social: 6, rue des Bateliers, Lille.

9 avril 1954. Déclaration à la préfecture d'Eure-et-Loir. **Association des familles rurales de Bouville.** But: étude et défense des droits et intérêts moraux et matériels des familles rurales. Siège social: mairie de Bouville.

9 avril 1954. Déclaration à la sous-préfecture de Lannion. **Comice agricole du canton de Lannion.** But: organisation de concours et expositions agricoles périodiques. Siège social: mairie de Lannion.

9 avril 1954. Déclaration à la sous-préfecture de Nérac. **Avenir viannais.** But: pratique de l'éducation physique et des sports, du basket-ball, athlétisme, tennis, gymnastique. Siège social: mairie de Vianne.

10 avril 1954. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Omer. **Billard-Club audomarois du Pélican.** But: favoriser et développer la pratique du billard. Siège social: café du Pélican, Saint-Omer.

12 avril 1954. Déclaration à la préfecture de police. **Comité d'études et d'initiatives pour la vigne et le vin.** But: documentation et propagande vinicole. Siège social: 35, rue du Louvre, Paris.

12 avril 1954. Déclaration à la sous-préfecture de Toulon. **Amicale bouliste des quartiers Amoureux-Barre.** But: pratique du jeu de boules. Siège social: bar des Amoureux, avenue du Général-Pruneau, Toulon.

12 avril 1954. Déclaration à la préfecture de Laval. **Commission historique et archéologique de la Mayenne.** But: sauvegarde des éléments publics et privés du patrimoine artistique et archéologique de la Mayenne. Siège social: 43, rue des Fossés, Laval.

13 avril 1954. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Dié. **Société de chasse de Salm.** But: répression du braconnage; conservation et protection du gibier; constitution d'une réserve de chasse et destruction des animaux nuisibles. Siège social: mairie de Belval.

13 avril 1954. Déclaration à la sous-préfecture de Mirande. **Groupement de lutte contre les fléaux atmosphériques de la région de Marciac.** But: organiser les défenses contre les fléaux atmosphériques sur le plan local et en particulier contre la grêle. Siège social: mairie de Marciac.

14 avril 1954. Déclaration à la sous-préfecture de Narbonne. **Union sportive fitounaise.** But: diffusion des sports d'équipes et individuels dans la commune. Siège social: Fitou.

14 avril 1954. Déclaration à la préfecture de la Sarthe. **Association d'éducation populaire « Vie et Loisirs ».** But: promouvoir, soutenir et favoriser les œuvres d'éducation populaire. Siège social: 3, route de Souillé, Sainte-Jamme-sur-Sarthe.

15 avril 1954. Déclaration à la préfecture de Grasse. **Groupe France de l'union touristique des amis de la nature** (section de Cannes). But: groupe plein air touristique et culturel. Siège social: 14, rue de la Marne, Cannes.

16 avril 1954. Déclaration à la préfecture de police. **Club interprofessionnel de tourisme (C. I. T.).** But: favoriser et développer la pratique du camping populaire, des sports nautiques, de la pêche et des exercices de plein air. Siège social: 4, rue de la Paix, Paris.

16 avril 1954. Déclaration à la préfecture des Deux-Sèvres. Association dite **La Familiale.** But: éducation populaire. Siège social: presbytère de Vanzay.

17 avril 1954. Déclaration à la sous-préfecture de Vichy. **Association des anciens élèves et amis de l'école de Laprugne.** But: association d'entr'aide, ayant un caractère culturel, entre les anciens élèves. Siège social: école de Laprugne.

17 avril 1954. Déclaration à la sous-préfecture de Brive. **Société de chasse de Cosnac.** But: répression du braconnage, destruction des nuisibles, formation de réserve. Siège social: mairie de Cosnac, près Brive.

20 avril 1954. Déclaration à la préfecture de police. **Société de propagation artistique et théâtrale.** But: donner aux jeunes la possibilité de faire du théâtre. Siège social: 9 *bis*, rue Sarloris, la Garenne.

20 avril 1954. Déclaration à la préfecture de Tarn-et-Garonne. **Jeunesse artistique de Corbarieu.** But: développer le goût artistique parmi la jeunesse rurale. Siège social: mairie de Corbarieu.

21 avril 1954. Déclaration à la sous-préfecture de Mantes. **Union bretonne du Mantois.** But: grouper les originaires de Bretagne dans un but d'amitié, de solidarité, pour les intérêts moraux et matériels; promouvoir l'entr'aide et favoriser le reclassement professionnel des Bretons de la région de Mantes. Siège social: café du Commerce, 11, place de la République, Mantes-la-Jolie.

21 avril 1954. Déclaration à la sous-préfecture de Dax. **Comité de basket-ball du département des Landes.** But: diriger, organiser, développer le sport du basket-ball dans le département des Landes conformément aux directives de la fédération française de basket-ball. Siège social: mairie de Mugron.

22 avril 1954. Déclaration à la sous-préfecture de Villefranche. **Union sportive de Druthe.** But: pratique des exercices physiques, et notamment du football association, préparer au pays des hommes robustes et créer entre tous ses membres des liens de camaraderie. Siège social: mairie de Druthe.

23 avril 1954. Déclaration à la préfecture de police. **L'Aide aux foyers** (section locale de Villeneuve-la-Garenne). But: apporter aide et assistance, sous quelque forme que ce soit, à toute personne ou collectivité dans le besoin, et assurer, au point de vue matériel et moral, la défense des intérêts généraux des familles. Siège social: mairie de Villeneuve-la-Garenne.

24 avril 1954. Déclaration à la préfecture de l'Orne. **La Maison rurale de la famille et des jeunes de Saint-Germain-de-la-Coudre.** But: éducation populaire rurale. Siège social: mairie de Saint-Germain-de-la-Coudre.

26 avril 1954. Déclaration à la préfecture de Grenoble. **Association des dames de la Charité, œuvre des pauvres malades de la paroisse de Saint-Louis.** But: visites et entr'aide des pauvres et des malades. Siège social: local de la paroisse Saint-Louis, 6, rue Jay, Grenoble.

26 avril 1954. Déclaration à la sous-préfecture de Tournon. **Syndicat d'initiative de Saint-Péray.** But: étude des mesures qui peuvent tendre à augmenter, d'une manière générale, la prospérité de la région comprise dans les limites du canton de Saint-Péray et en poursuivre la réalisation. Siège social: 33, rue de la République, à Saint-Péray.

27 avril 1954. Déclaration à la sous-préfecture de Bastia. **Association familiale de Bastia pour la protection de l'enfance.** But: assurer l'étude et la défense des intérêts généraux des familles, renseigner les pouvoirs publics sur les questions d'ordre familial, assurer les intérêts de ses membres, développer l'esprit familial. Siège social: villa Eugénie, quartier des Capanelles, Bastia.

27 avril 1954. Déclaration à la préfecture de police. **Association des fabricants d'équipements de cuisine (A. F. E. C.).** But: participer collectivement à des adjudications ou à des marchés et assurer leur exécution par ses membres dans les meilleures conditions. Siège social: 20, rue des Capucines, Paris.

27 avril 1954. Déclaration à la préfecture de Carcassonne. **Centre équestre carcassonnais.** But: pratique de l'équitation, formation de cavaliers. Siège social: café Not, place Carnot, Carcassonne.

27 avril 1954. Déclaration à la préfecture d'Alger. **Association des dispensaires et hôpitaux privés d'Algérie (A. D. E. H. P. A.).** But: création, entretien, gestion d'œuvres sanitaires et sociales. Siège social: 32, rue de Constantine, Hussein-Dey.

28 avril 1954. Déclaration à la préfecture des Pyrénées-Orientales. **Amicale Les Amis du football.** But: resserrer les liens d'amitié, de camaraderie et d'entr'aide entre les membres de l'amicale et tous les sympathisants du football, ainsi que l'organisation de déplacements. Siège social: café de France, à Perpignan.

29 avril 1954. Déclaration à la préfecture de Draguignan. **Association sportive de Saint-Raphaël et de sa région.** But: encouragement des sports mécaniques par l'automobile dans la région de Saint-Raphaël. Siège social: 9, rue Jean-Aicard, Saint-Raphaël.

## MODIFICATIONS

23 janvier 1954. Déclaration à la sous-préfecture de Béthune. **L'Association de bigophones Les Joyeux de Billy** transfère son siège social de chez M. Dubois-Peucelle, Grande-Rue, à Billy-Berclau, chez M. Lemire-Benoit-Mannessier, Grande-Rue, Billy-Berclau.

24 mars 1954. Déclaration à la sous-préfecture d'Autun. Le Groupe artistique d'Anost change son titre qui devient: **Amicale d'Anost.** Siège social: école de garçons, Anost.

31 mars 1954. Déclaration à la préfecture de police. **Cent Femmes amies des livres** transfère son siège social du 29, rue Jasmin au 16, avenue Emile-Deschanel, Paris.

13 avril 1954. Déclaration à la préfecture de police. **L'Automobile club médical de France** transfère son siège social du 27, rue Guénégaud au pavillon de l'Elysée, carré Marigny, Paris.

22 avril 1954. Déclaration à la préfecture de Mont-de-Marsan. Le Syndicat de chasse du canton de Mont-de-Marsan change son titre qui devient: **L'Union des propriétaires et chasseurs de Mont-de-Marsan et des environs.** Siège social: café La Pergola, Mont-de-Marsan.

26 avril 1954. Déclaration à la préfecture de Toulouse. Le **Comité régional des Pyrénées** transfère son siège social du 27, rue d'Alsace-Lorraine, Toulouse, au 41, avenue de la Colonne, à Toulouse.

29 avril 1954. Déclaration à la préfecture de Toulouse. **L'Amicale du groupe Matabiau** transfère son siège social du 3, rue Maury, café Petit Palace, à Toulouse, au 3, rue Matabiau, Toulouse.

# ASSOCIATIONS ETRANGERES

## AUTORISATIONS

(Décret-loi du 12 avril 1939.)

16 mars 1954. Arrêté du ministre de l'intérieur. (Autorisation enregistrée à la préfecture de police le 12 avril 1954.) **Section de Paris de l'Union des anciens combattants de la 2e division polonaise en France.** But: défense des intérêts moraux et matériels des anciens combattants de la 2e division polonaise en France. Siège social: 20, rue Legendre, Paris.

Paris. — Imprimerie des Journaux officiels, 31, quai Voltaire.